

Consultation du public sur l'eau et les inondations

Projet de Sdage et de programme de mesures 2022 - 2027

Projet de plan de gestion des risques d'inondation 2022 - 2027

*Résultats du bassin Loire-Bretagne
(analyse des réponses au questionnaire et des avis des particuliers)*

Bilan détaillé

Sommaire

- I. Modalités de la consultation et profil des répondants**
- II. Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage)**
- III. Le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)**
- IV. L'intégration des enjeux liés à l'eau et aux inondations aux autres politiques publiques**
- V. Suggestions du public pour compléter les propositions**
- VI. Annexes**

I. Modalités de la consultation et profil des répondants

Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Modalités de la consultation

Consultation réalisée auprès des habitants du bassin Loire-Bretagne du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

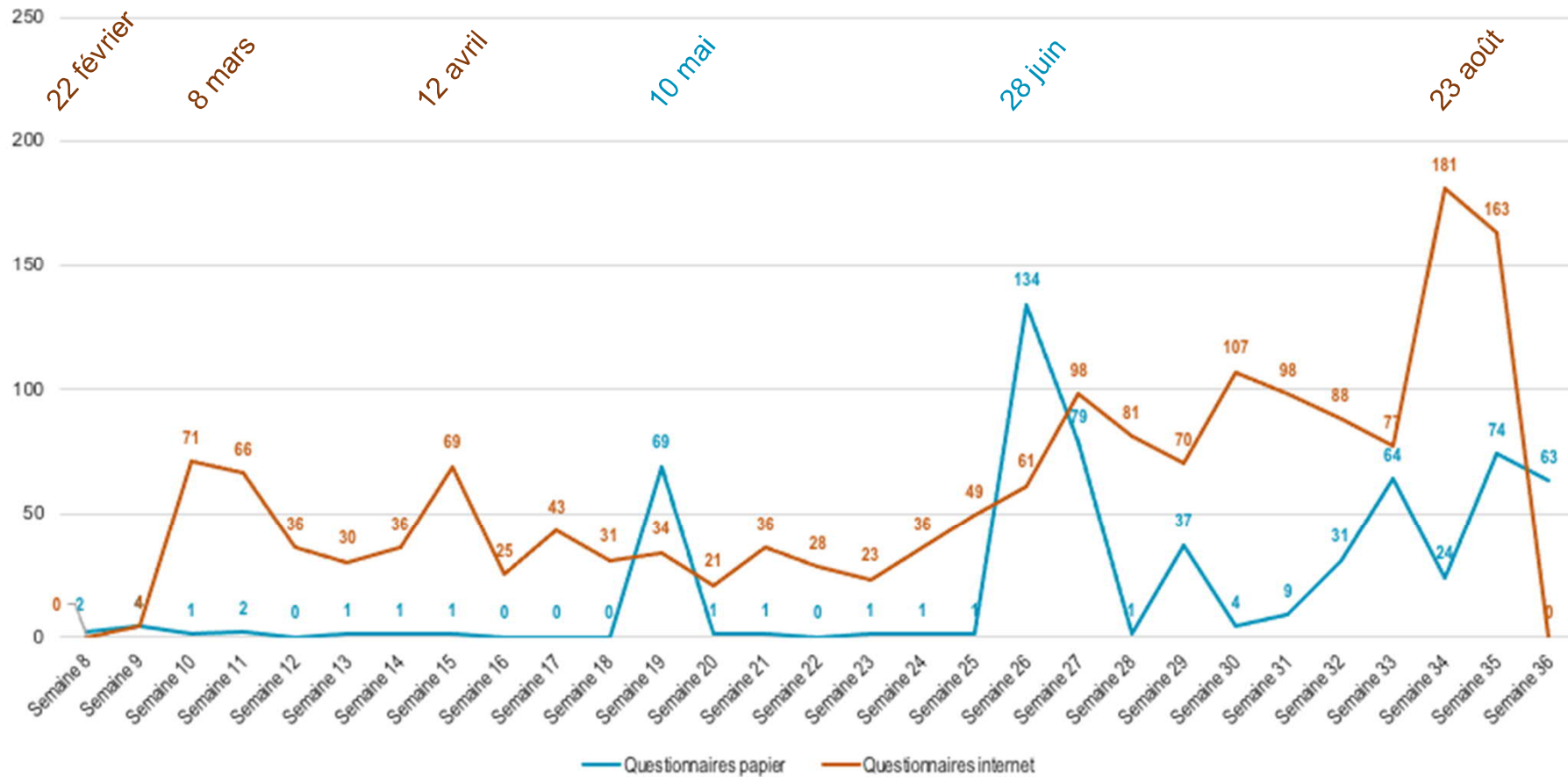
- En répondant à un questionnaire mis à la disposition du public :
 - sur internet avec possibilité de réponse en ligne : sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr ;
 - sur papier au siège de l'agence de l'eau Loire Bretagne et dans les points d'information ou lieux des manifestations organisées par les partenaires pour relayer et faire connaître la consultation.
- En envoyant un contribution écrite individuelle (par e-mail ou voie postale).

Au total, 3647 personnes ont répondu individuellement à la consultation :

- **1662** questionnaires **en ligne** (soit 73 % du total des questionnaires) ;
 - **606** questionnaires **papier** (soit 27 % du total des questionnaires) ;
 - **83 contributions libres** par e-mail ou courrier ont également été adressées à l'Agence de l'eau et intégrées à l'analyse ;
 - **1217** signataires d'une **cyber action** ;
 - **79** tracts.
- } Action de type pétition menée par la CLCV Finistère



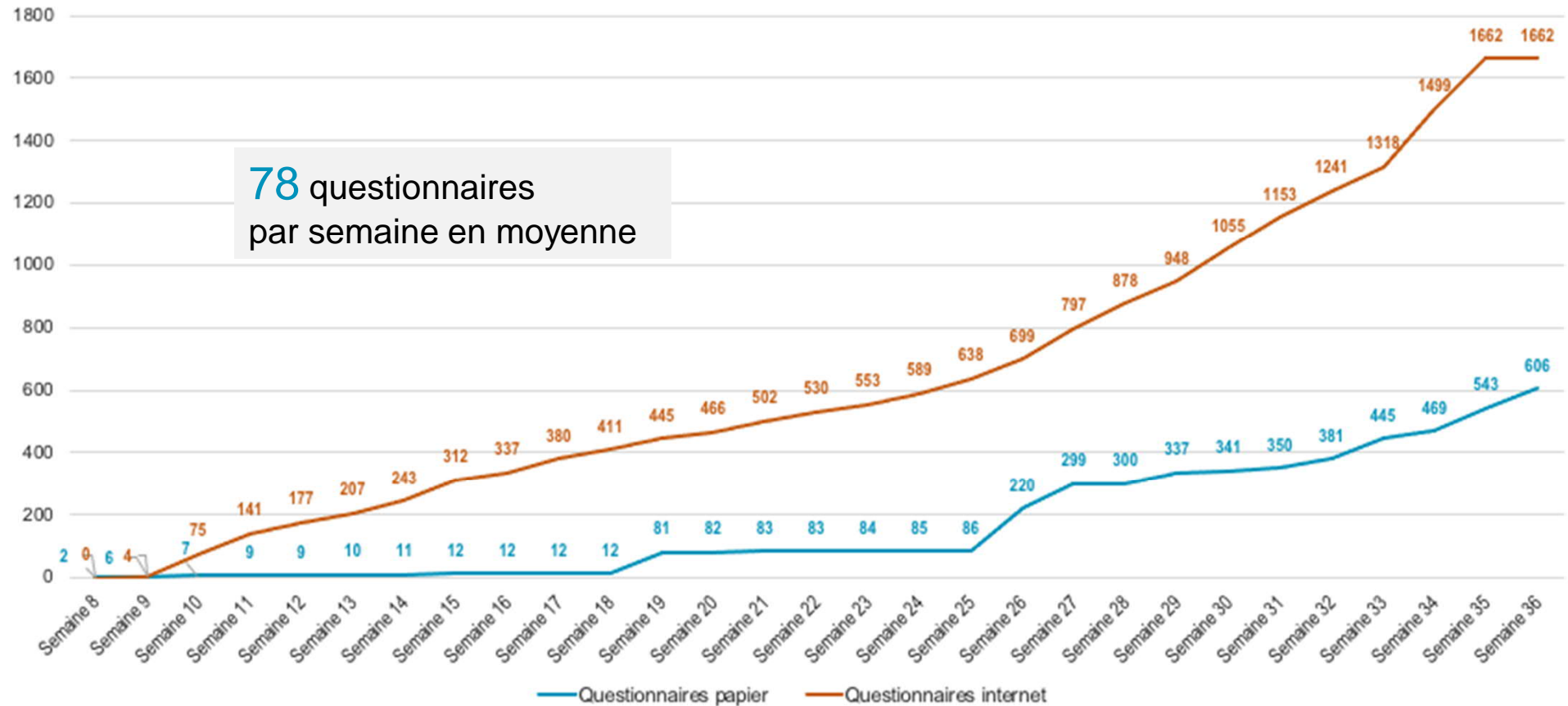
Volumes hebdomadaires des retours de questionnaires



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Cumul hebdomadaire des questionnaires



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Origine des retours : éléments marquants

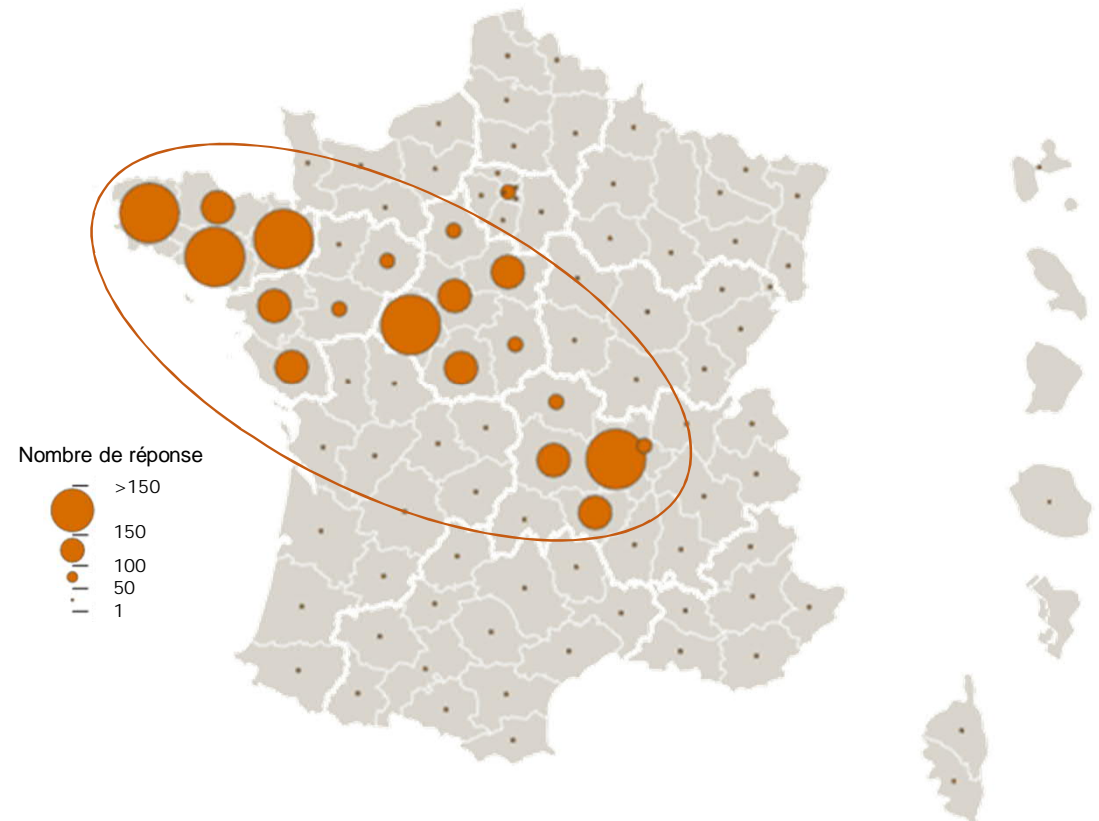
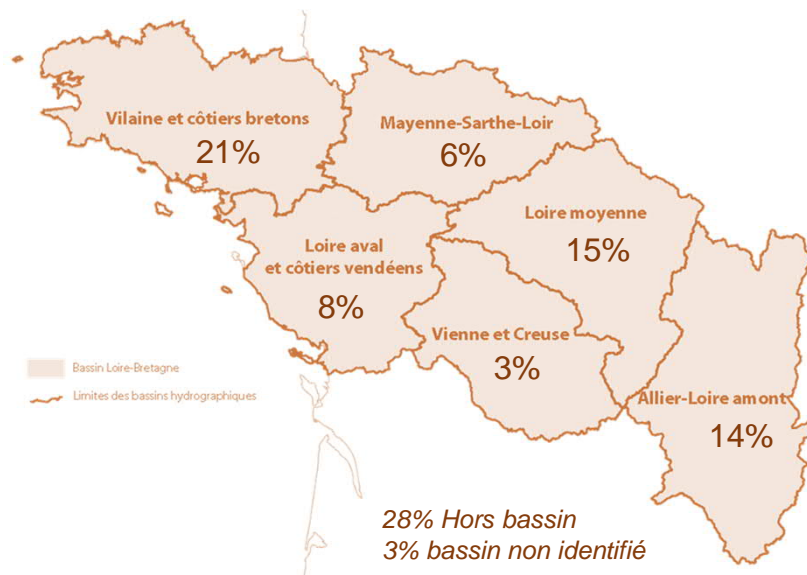
- **90% des réponses (hors cyber action et tracts) proviennent de personnes résidant dans le bassin Loire-Bretagne :**
 - Plus d'un répondant sur quatre (26 %) est issu du sous bassin Vilaine et côtiers bretons ;
 - Plus d'un répondant sur cinq (22 %) est issu du sous bassin Loire moyenne ;
 - Près d'un répondant sur cinq (19 %) est issu du sous bassin Allier-Loire amont
 - Les contributions ont été relativement moins importantes au sein des sous bassins Loire aval et côtiers vendéens (10 %), Mayenne-Sarthe-Loir (8 %) et Vienne et Creuse (4 %).
- **La cyber action et les tracts ont touché relativement plus de personnes hors bassin (68 %). La répartition est plus éparse et nationale, touchant même la Corse et les départements et régions d'Outre-Mer.**

Origine de l'ensemble des retours

Total des contributions : **3647**

Dont :

- ❖ Bassin Loire-Bretagne : 2443
- ❖ Hors bassin : 1007
- ❖ Non-identifiés : 197



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

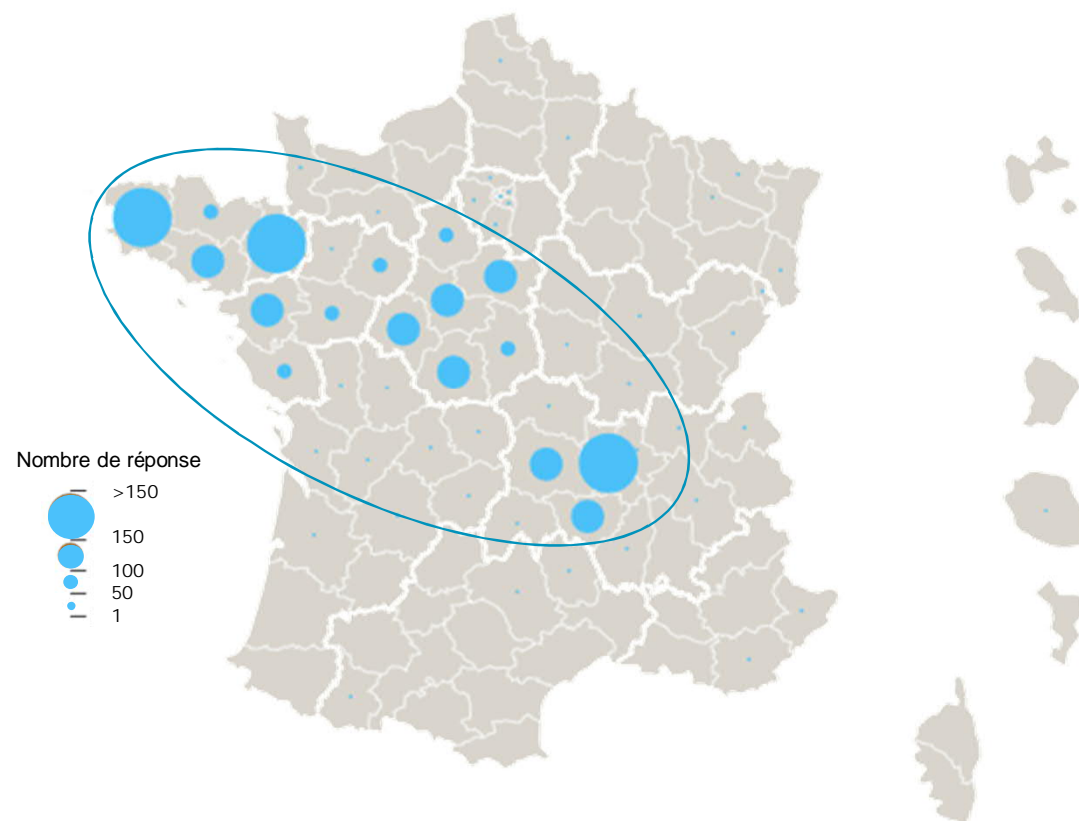
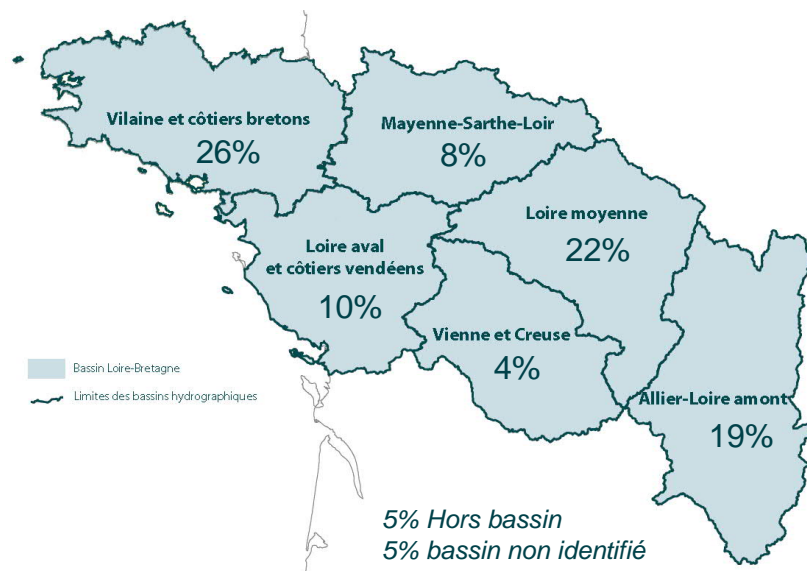
Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Origine des questionnaires et contributions hors cyber action et tracts

Total des contributions *hors cyber action et tracts* : **2351**

Dont :

- ❖ Bassin Loire-Bretagne : 2116
- ❖ Hors bassin : 122
- ❖ Non-identifiés : 113



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Profil des répondants : données socio-économiques

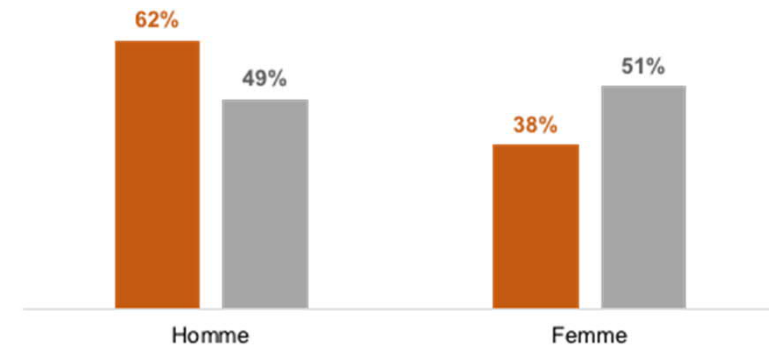
Le profil des répondants diffère de celui de la population du bassin :

- Les hommes sont surreprésentés : ils représentent 62 % des répondants contre 49 % au sein de la population du bassin.
- De fortes disparités sont également à noter selon l'âge : les moins de 25 ans sont largement sous-représentés dans la consultation (4 % des répondants contre 29 % de la population du bassin), tandis que, globalement, les personnes de plus de 35 ans sont surreprésentées.

Genre

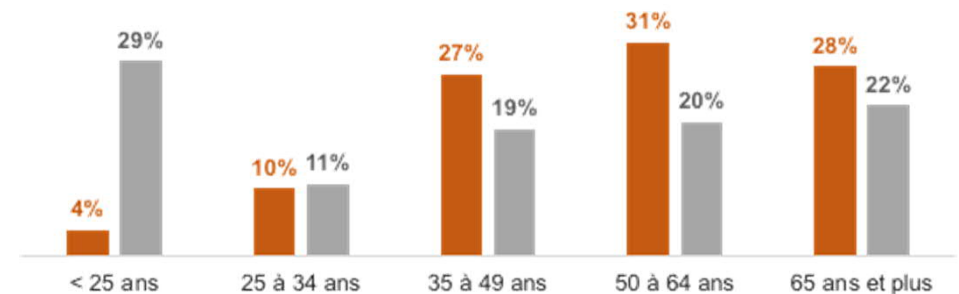
■ Répondants à la consultation (hors cyber action et tracts)
■ Population du bassin Loire Bretagne (Source : données INSEE 2021, RP2018)

Réponses : 2247



Âge

Réponses : 2194



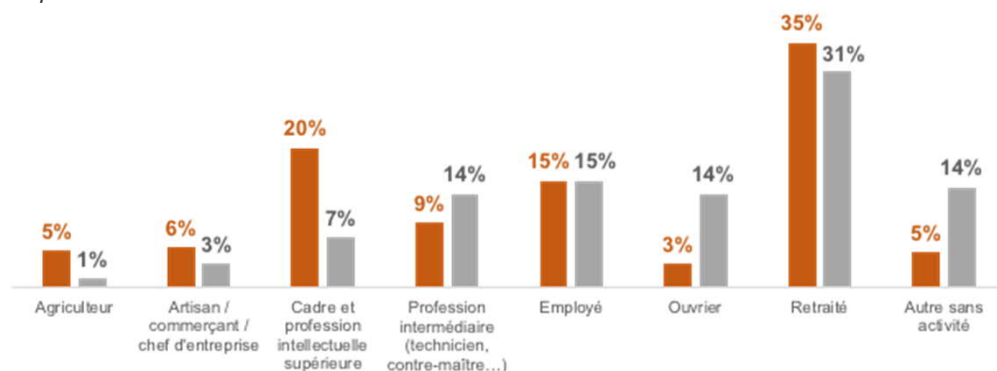
Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Profil des répondants : données socio-économiques

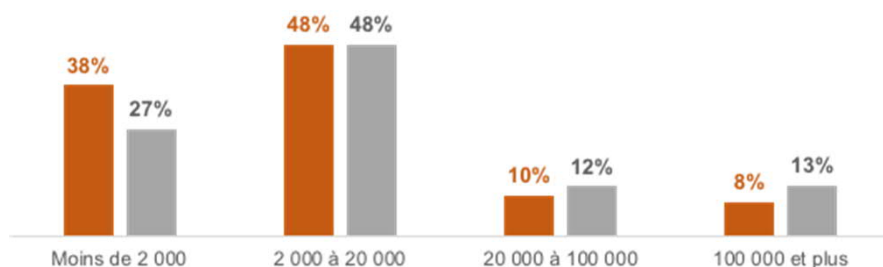
Professions et catégories socioprofessionnelles

Réponses = 2215



Taille de la commune de résidence

Réponses = 2053



■ Répondants à la consultation (hors cyber action et tracts)
■ Population du bassin Loire Bretagne (Source : données INSEE 2021, RP2018)

- Ce sont avant tout les retraités (35 %) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (20 %) qui ont répondu à la consultation.
- Au regard du profil des habitants du bassin Loire-Bretagne, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont fortement surreprésentés (20 % des répondants vs. 7 % de la population du bassin), ainsi que, dans une moindre mesure, les agriculteurs et retraités. À l'inverse, les catégories « ouvrier » et « autre sans activité » sont sous-représentés.
- La répartition des répondants selon la taille de la commune est relativement proche de celle du bassin Loire-Bretagne bien que l'on note une surreprésentation des répondants issus de communes de moins de 2 000 habitants.

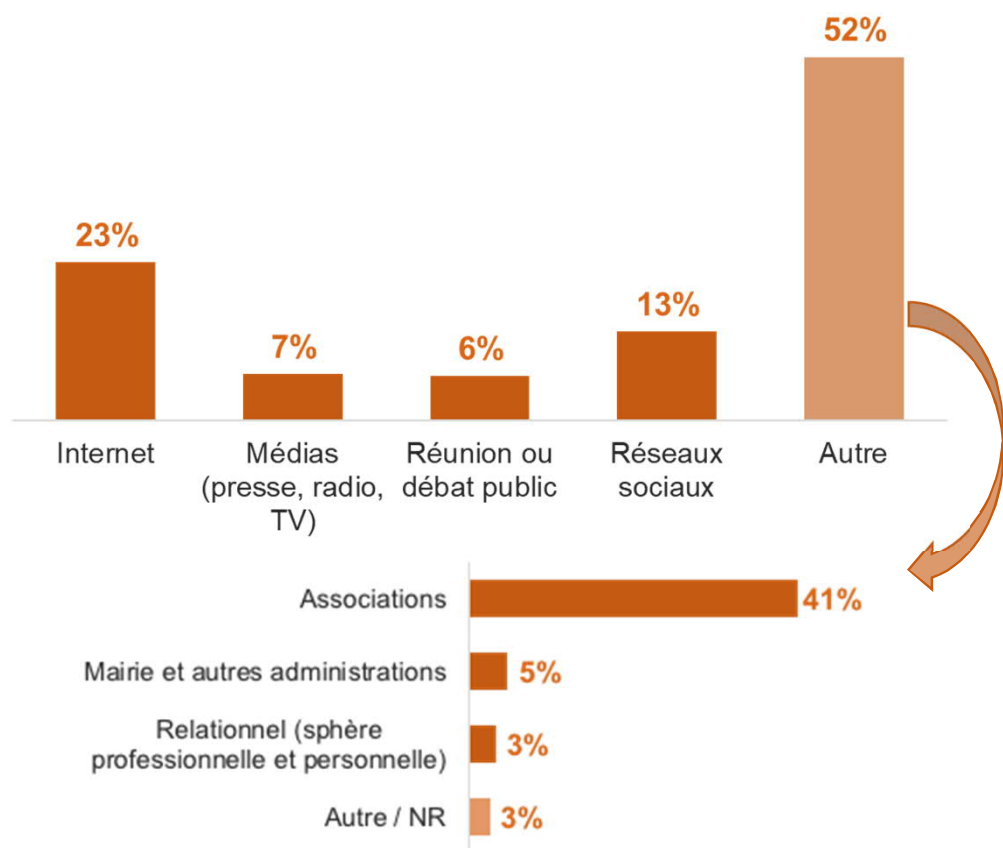
Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Les moyens d'information de la consultation

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

Réponses = 2208



C'est avant tout via les associations que les répondants ont été informés de la consultation.

- Parmi ceux l'ayant indiqué, 41 % disent avoir été informés via une association.
- C'est ensuite principalement via internet (23 %) et les réseaux sociaux (13 %) que les répondants ont pris connaissance de la consultation.

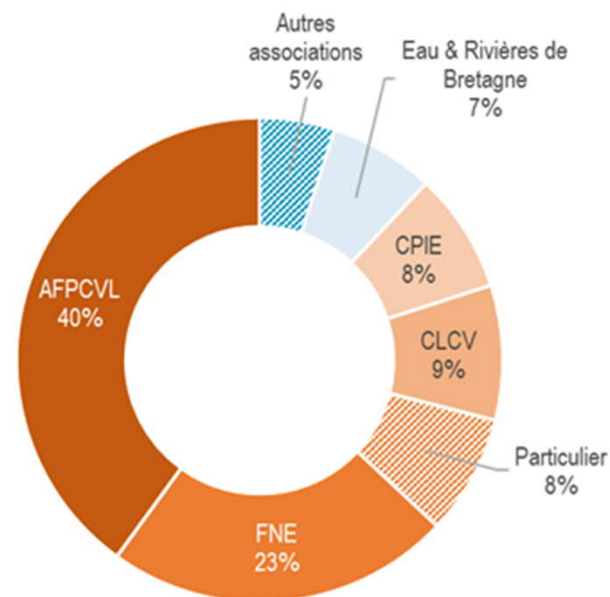
Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

L'origine des questionnaires papier

Les questionnaires papier étaient accessibles :

- Au sein de l'agence de l'eau Loire Bretagne et dans divers lieux publics où le grand public pouvait les compléter à titre individuel (51 questionnaires retournés).
- Certains organismes partenaires (associations ou collectivités) ont organisé des manifestations pour relayer cette consultation auprès du public et retourner les contributions à l'agence de l'eau (554 questionnaires retournés).



Note :

AFPCVL : Association des fédérations de pêche de la région Centre-Val de Loire

CLCV : Associations Consommation logement et cadre de vie.

FNE : Associations affiliées à France nature environnement.

CPIE : Les Centres permanents d'initiatives à l'environnement.

Éléments de méthode, précautions et clés de lecture

Chiffres présentés

Afin de simplifier la lecture, les chiffres présentés (graphiques et textes) ont été arrondis au chiffre entier (pas de virgule). Ceci peut expliquer que dans certains graphiques la somme des pourcentages soit supérieure à 100 % et que deux chiffres différents, ayant des valeurs arrondies identiques, puissent être représentés par des zones différentes.

Intégration des participations à la cyber action et tracts

En plus des réponses par questionnaire, 1296 contributions ont été apportées par le biais de la participation à une cyber action et l'envoi de tracts. Il s'agit d'une action, de type pétition, menée par l'Associations Consommation logement et cadre de vie (CLCV). Sur un texte pré rédigé, les signataires pouvaient ajouter des commentaires. Les pétitions (en ligne et papier) étaient adressées à l'AELB qui en assuraient le suivi et la centralisation.

Les thèmes comptabilisés étant identiques pour la quasi-totalité des signataires, l'intégration de ces contributions pèse significativement sur les résultats. Si elles ont été intégrées à l'analyse, une double présentation – avec et hors cyber action – a été réalisé de manière à isoler les participations issues des contributions libres et par questionnaire, simplifiant ainsi la lecture des résultats.

Pour plus d'informations sur le contenu et la codification de contributions issues de la cyber action et des tracts consultez les annexes.

Codification et analyse des réponses à la question ouverte : « Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations ? Si oui, lesquelles ? »

Chacune des réponses à cette question a été recodée selon une grille élaborée à partir des 400 premières réponses à la consultation. Si des répondants ont directement énoncé des politiques publiques, d'autres ont indirectement répondu à la question en émettant des suggestions et/ou remarques sans mention directe à une politique publique. Pour ceux-là, une grille de passage a été élaborée de manière à attribuer les principales idées mentionnées à une politique publique particulière (Cf. Annexes pour la grille de passage détaillée).

Éléments de méthode, précautions et clés de lecture

Codification et analyse des réponses à la question ouverte : « Avez-vous d'autres suggestions pour compléter ces propositions ? »

L'analyse des réponses aux questions ouvertes comporte des **limites et des biais** :

- Les discours entremêlent plusieurs idées, types de langage et tons de propos : extraction parfois difficile de l'idée principale
- Peu de réponses mono thématiques : plusieurs codages nécessaires pour une réponse donnée
- Les idées sont parfois exprimées de manière non explicites, peu claires : possible biais d'interprétation
- Certaines réponses écrites sont illisibles : perte d'information

Remarques générales

- Des réponses longues : une volonté claire de s'exprimer sur le sujet mais les propos ne constituent pas systématiquement une réponse à la question posée !
- Des discours parfois orientés par les relais en région : les réponses semblent être la voix des associations.

Précautions de lecture

- La recodification permet de saisir les principales idées. Une grille de lecture relativement fine a été utilisée, mais certains commentaires codés peuvent être très précis, d'autres au contraire très larges. Il persiste donc une possible perte d'information ou au contraire une extrapolation des propos. Les pourcentages sont à considérer avec précaution. Ils permettent d'appréhender des tendances observables.
- La cyber action et les tracts étant des actions particulières désignant des actions précises, les réponses recodées sont quasi-identiques pour les participants. Ainsi, si les représentations graphiques présentent de manière distincte les retours via questionnaires et contributions libres, les détails de chaque catégorie présentés ensuite excluent les contributions issues de la cyber action et des tracts.

II. Le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027

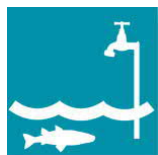
Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Adaptation des actions proposées (Sdage) avec les enjeux de l'eau

Question 1 - Le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

Réponses = 2193



Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures.



Préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer.

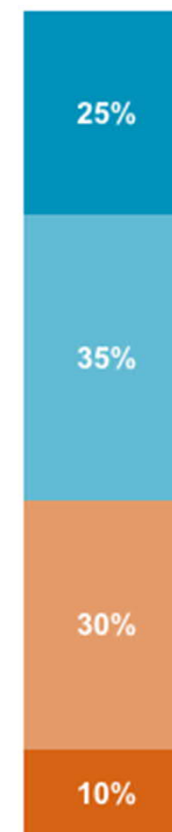


Partager la ressource disponible et adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses.



S'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain et mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace.

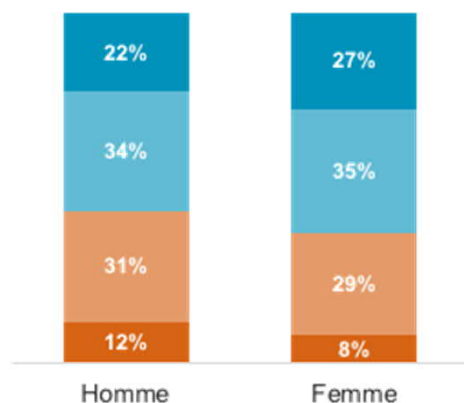
■ Complètement
■ Assez
■ Peu
■ Pas du tout



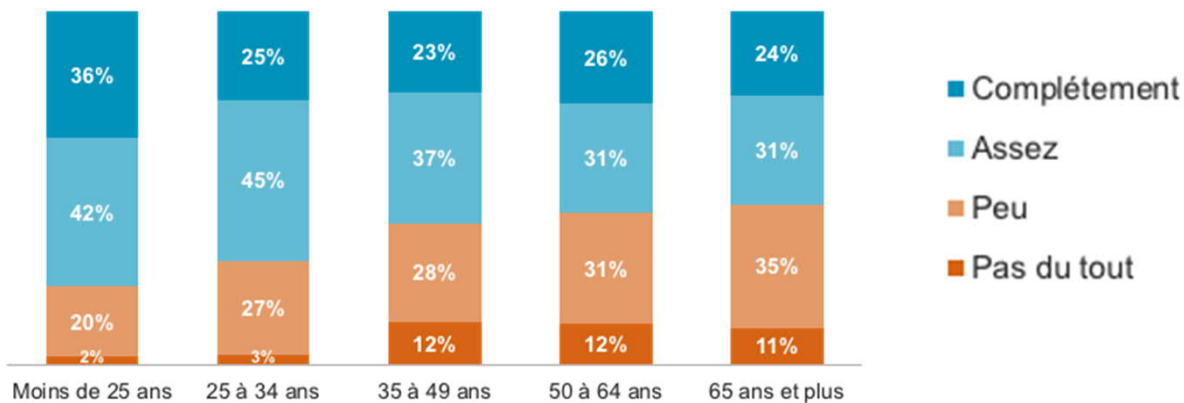
Adaptation des actions proposées (Sdage) avec les enjeux de l'eau

Résultats ventilés selon le profil des répondants

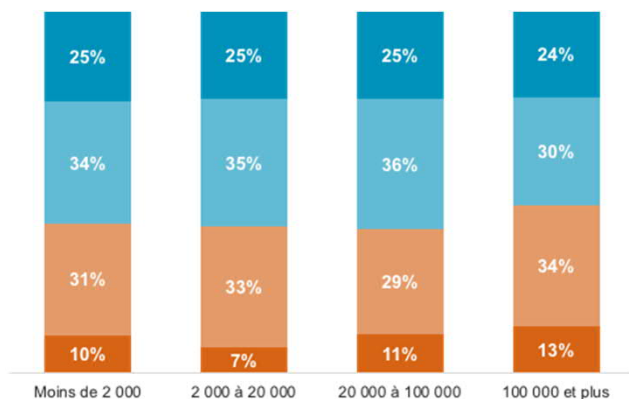
Genre



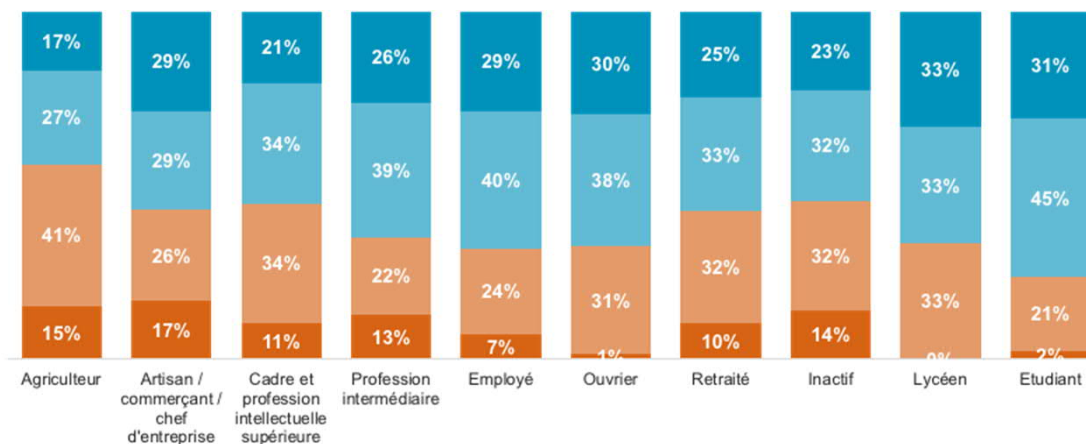
Âge



Taille de la commune



PCS

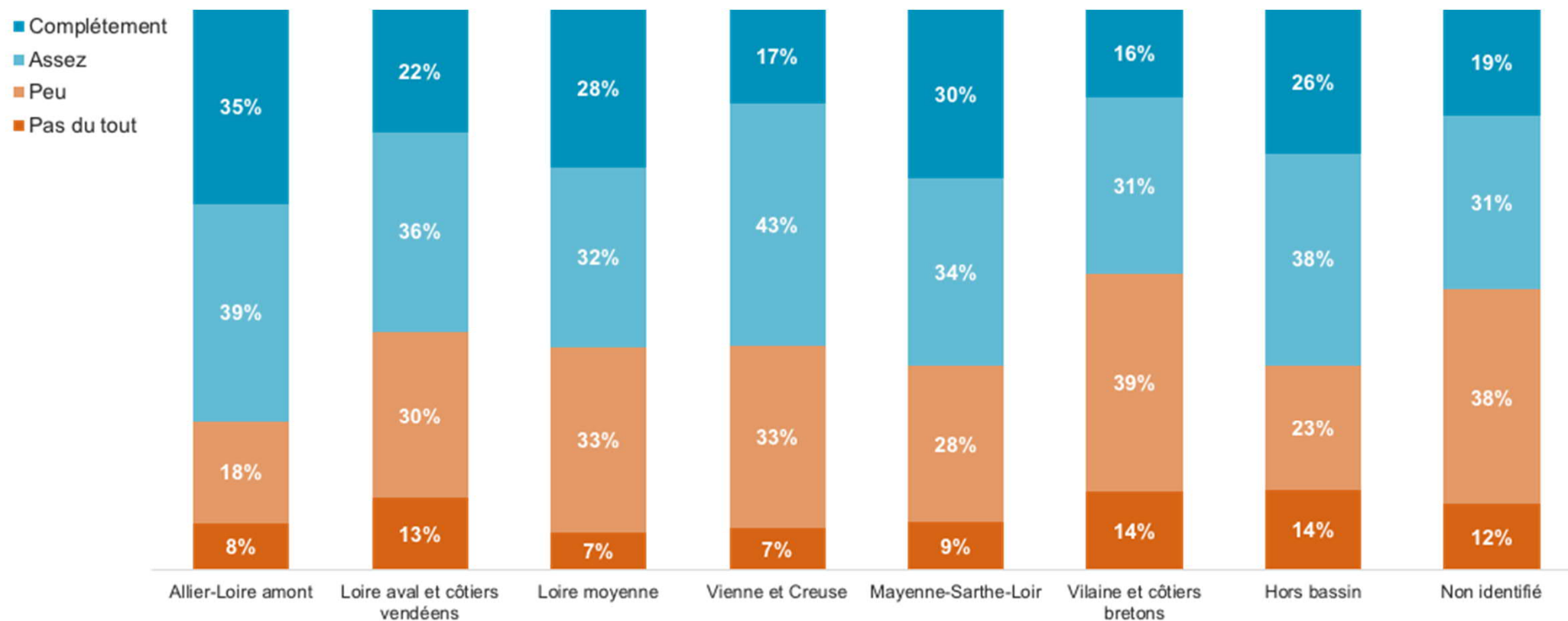


Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Adaptation des actions proposées (Sdage) avec les enjeux de l'eau

Résultats ventilés par sous bassin



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Adaptation des actions proposées (Sdage) avec les enjeux de l'eau

Lecture des données selon le profil des répondants

On trouve significativement plus souvent le Sdage « complètement » ou « assez » adapté pour répondre aux différents enjeux présentés* lorsqu'on est :

- Une femme (62 %) ;
- Dans la tranche d'âge de moins de 25 ans (75 %) ou de 25 à 34 ans (70 %) ;
- Un étudiant (76 %) ou un employé (68 %) ;
- Un habitant du sous bassin Allier-Loire amont (73 %) ;
- Un répondant au questionnaire papier (75 %).

À l'inverse, on trouve significativement plus souvent le Sdage « peu » ou « pas assez » adapté pour répondre aux différents enjeux présentés lorsqu'on est :

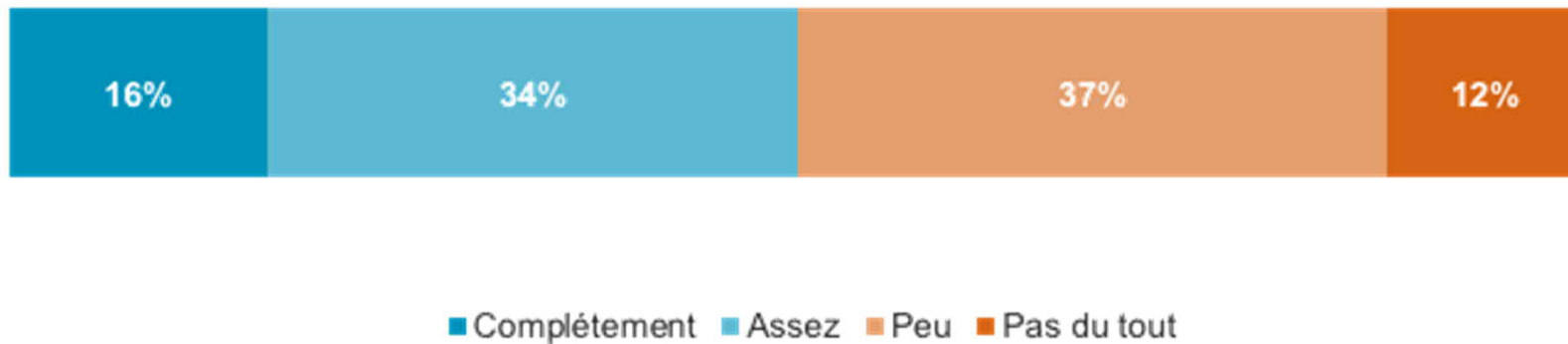
- Un homme (43 %) ;
- Dans la tranche d'âge des 65 ans et plus (44 %) ;
- Un agriculteur (56 %) ou un cadre ou profession intellectuelle supérieure (45 %) ;
- Un habitant du sous bassin Vilaine et côtiers bretons (53 %) ;
- Un répondant au questionnaire en ligne (46 %).

**Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures ; Préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ; Partager la ressource disponible et adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses ; S'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain et mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace.*

Adéquation des moyens proposés aux objectifs du Sdage

Question 2 - Atteindre les objectifs du Sdage suppose de maintenir les dynamiques territoriales, les contraintes réglementaires et l'effort financier actuels. Les moyens proposés pour les atteindre vous semblent-ils être adéquats ?

Réponses = 2191



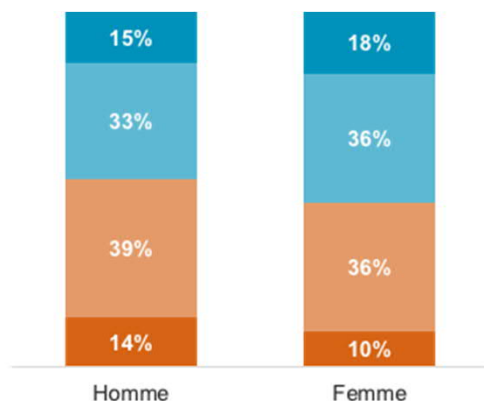
Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

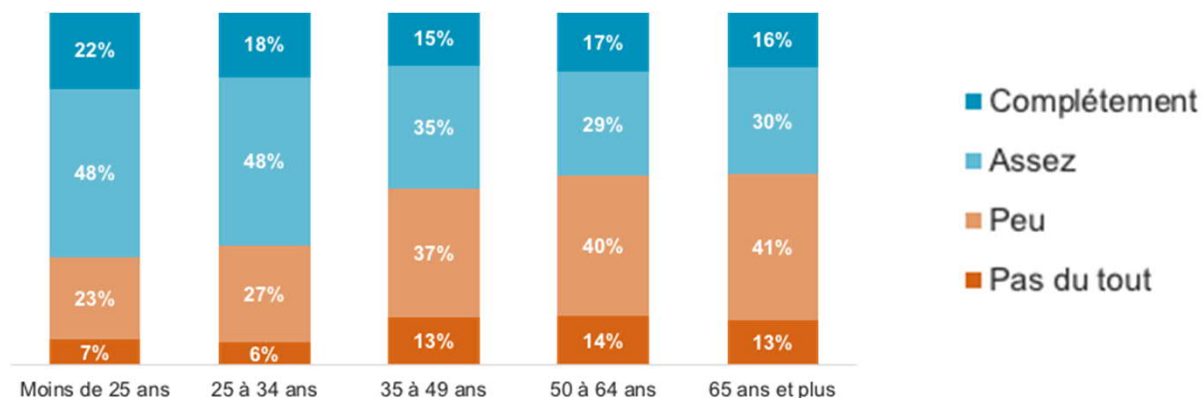
Adéquation des moyens proposés aux objectifs du Sdage

Résultats ventilés selon le profil des répondants

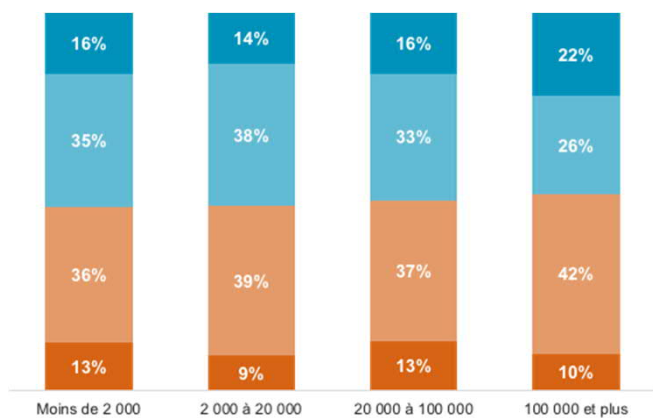
Genre



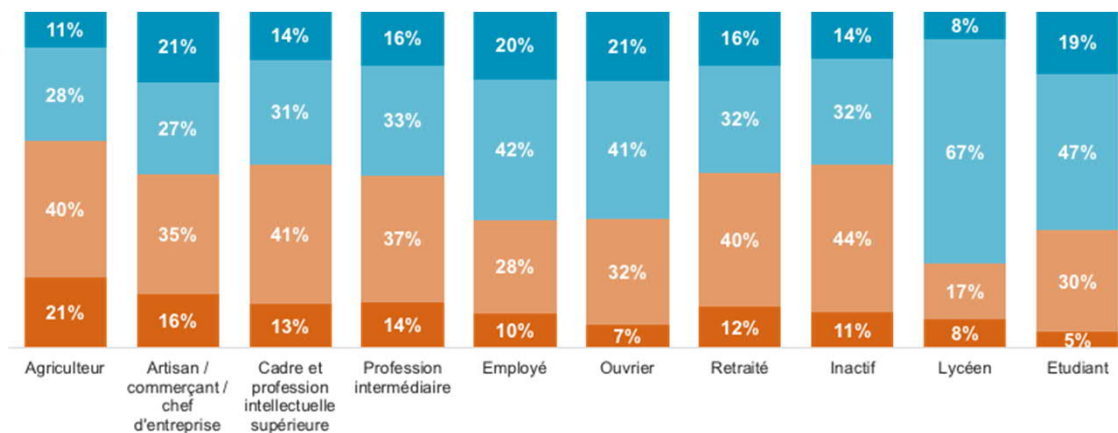
Âge



Taille de la commune



PCS

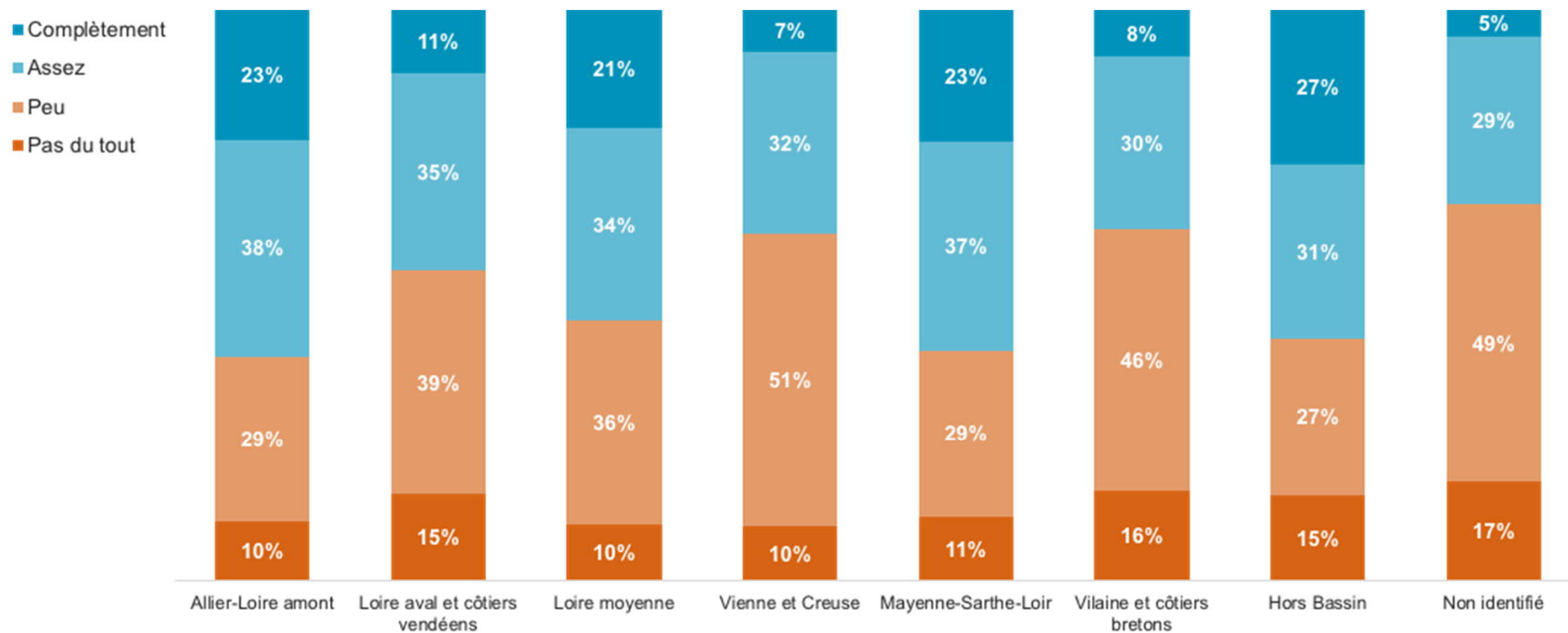


Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Adéquation des moyens proposés aux objectifs du Sdage

Résultats ventilés par sous bassin



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Adéquation des moyens proposés aux objectifs du Sdage

Lecture des données selon le profil des répondants

On trouve significativement plus souvent les moyens proposés pour atteindre les objectifs du Sdage « complètement » ou « assez » adéquats lorsqu'on est :

- Une femme (54 %) ;
- Dans la tranche d'âge de moins de 25 ans (70 %) ou de 25 à 34 ans (66 %) ;
- Un étudiant (65 %) ou ouvrier (62 %) ou un employé (62 %) ;
- Un habitant des sous bassins Allier-Loire amont (61 %), Mayenne-Sarthe-Loir (60 %) ou Loire moyenne (55 %) ;
- Un répondant au questionnaire papier (70 %).

À l'inverse, on trouve significativement plus souvent les moyens proposés pour atteindre les objectifs du Sdage « peu » ou « pas assez » adéquats lorsqu'on est :

- Un homme (53 %) ;
- Dans la tranche d'âge des 65 ans et plus (54 %) et des 50 à 64 ans (53 %) ;
- Un agriculteur (61 %) ou un cadre ou profession intellectuelle supérieure (54 %) ;
- Un habitant des sous bassins Vilaine et côtiers bretons (61 %) et Vienne et Creuse (61 %) ;
- Un répondant au questionnaire en ligne (57 %).

III. Le projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2022-2027

Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

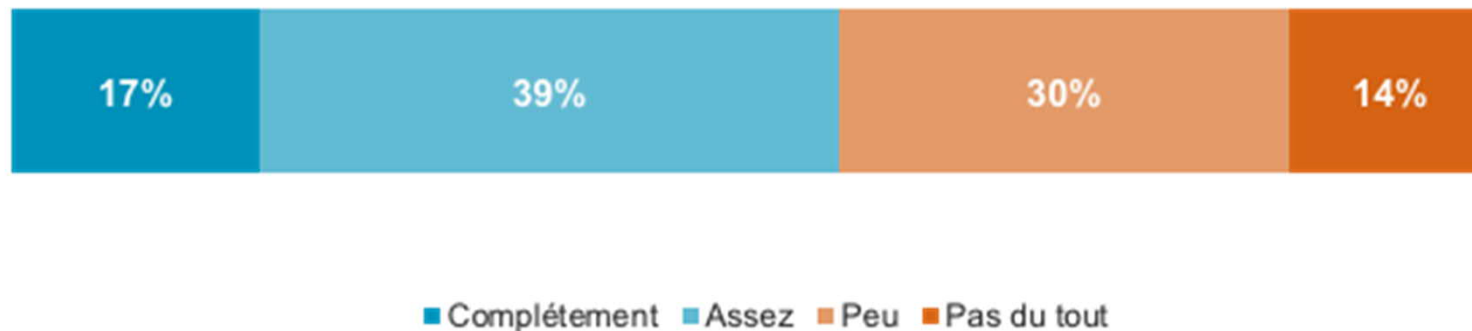
Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Adaptation des actions proposées par le PGRI

Question 3 - Dans un contexte de changement climatique, le projet de plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

Réponses = 2351

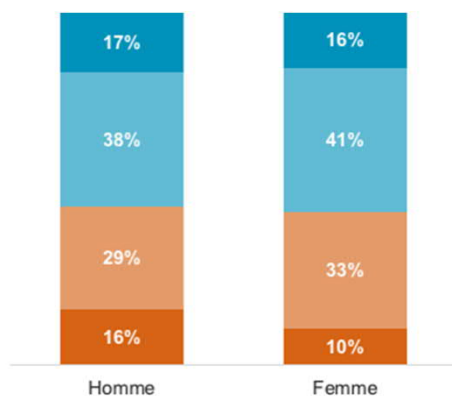
- accroître la sécurité des populations face aux inondations
- réduire le coût des dommages
- accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés



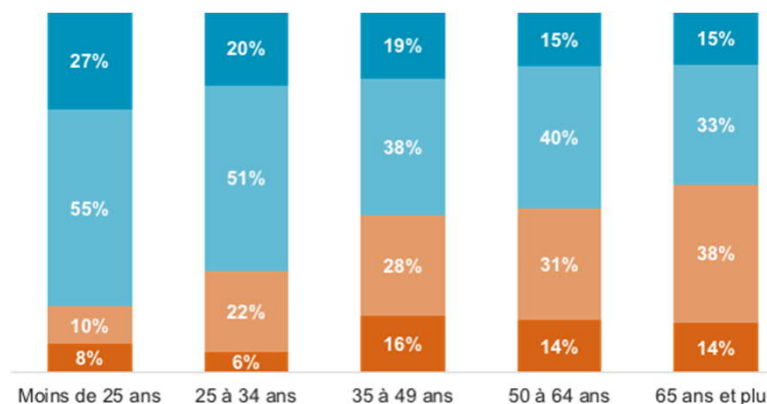
Adaptation des actions proposées par le PGRI

Résultats ventilés selon le profil des répondants

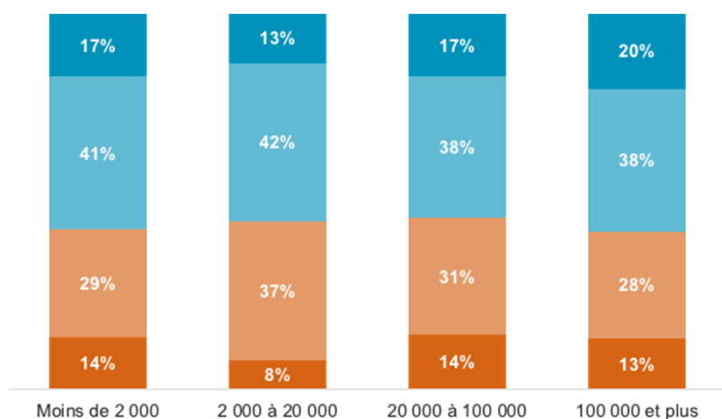
Genre



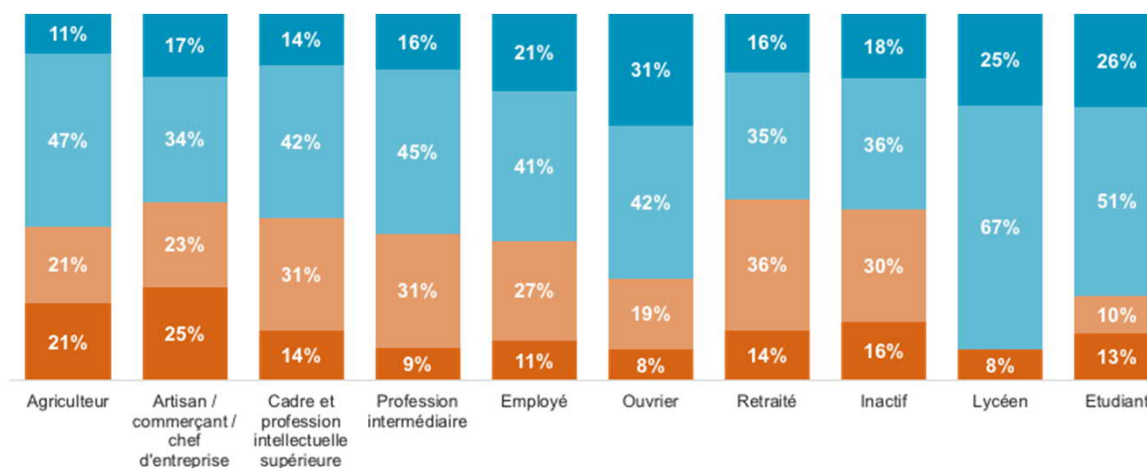
Âge



Taille de la commune



PCS

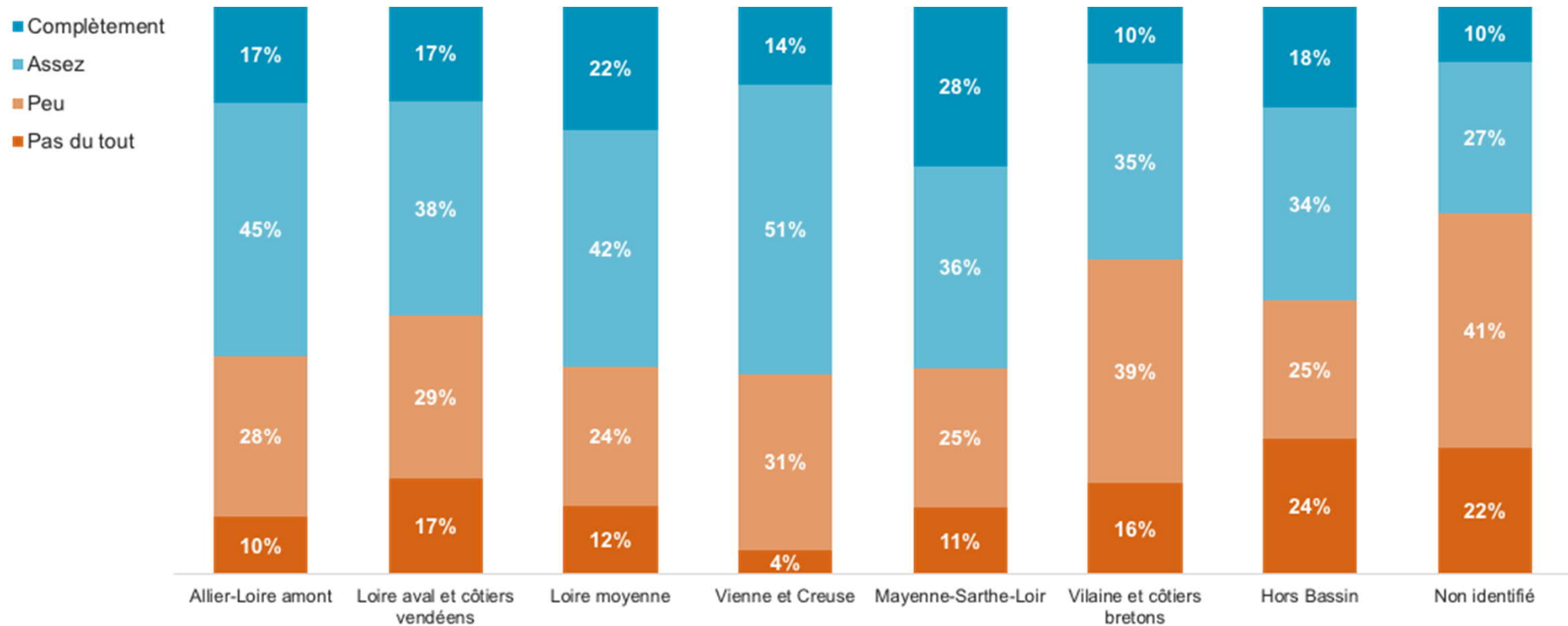


Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Adaptation des actions proposées par le PGRI

Résultats ventilés selon le sous bassin



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Adaptation des actions proposées par le PGRI

Lecture des données selon le profil des répondants

On trouve significativement plus souvent le PGRI « complètement » ou « assez » adapté pour répondre aux enjeux présentés lorsqu'on est :

- Dans la tranche d'âge de moins de 25 ans (82 %) ou de 25 à 34 ans (72 %) ;
- Un lycéen (92 %), un étudiant (77 %) ou ouvrier (72 %) ou un employé (62 %) ;
- Un habitant des sous bassins Loire moyenne (64 %), Mayenne-Sarthe-Loir (64 %) ou Allier-Loire amont (62 %) ;
- Un répondant au questionnaire papier (66 %).

À l'inverse, on trouve significativement plus souvent le PGRI « peu » ou « pas assez » adapté pour répondre aux enjeux présentés lorsqu'on est :

- Dans la tranche d'âge des 65 ans et plus (52 %) ;
- Un retraité (49 %) ;
- Un habitant du sous bassin Vilaine et côtiers bretons (55 %) ;
- Un répondant au questionnaire en ligne (47 %).

IV. L'intégration des enjeux liés à l'eau et aux inondations aux autres politiques publiques

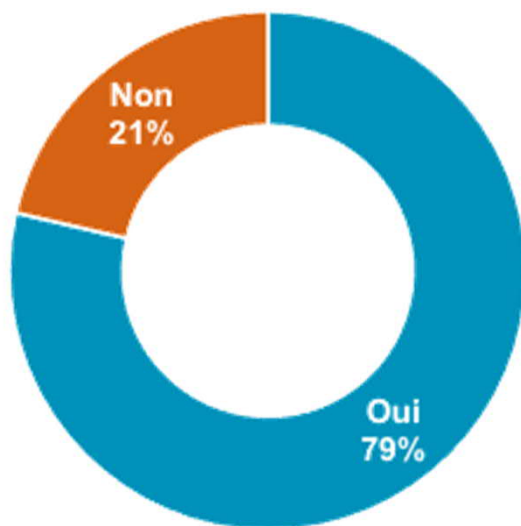
Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Réponses concernant la nécessité d'intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations au sein d'autres politiques publiques

Question 4 - Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations ?

Réponses = 2122



Si 79 % des répondants pensent que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations, c'est significativement plus le cas lorsqu'on est :

- Une femme (82 %) ;
- Dans la classe d'âge des 65 ans et plus (84 %) ;
- Cadre et profession intellectuelle supérieure (84 %) ou retraité (83 %) ;
- Résidant d'une commune de 100.000 habitants et plus (87 %) ;
- Un habitant des sous bassins Vilaine et côtiers bretons (85 %) ou Allier-Loire amont (82 %) ;
- Répondant au questionnaire en ligne (82 %).

À l'inverse, c'est significativement moins le cas lorsqu'on est :

- Un homme (23 %) ;
- Dans les classes d'âge des moins de 25 ans (42 %) et 25 à 34 ans (31 %) ;
- Lycéen (50 %), agriculteur (35 %) ou employé (30 %) ;
- Résidant d'une commune de moins de 2.000 habitants (25 %) ;
- Un habitant des sous bassins Loire moyenne (32 %) ou Mayenne-Sarthe-Loir (32 %) ;
- Répondant au questionnaire papier (32 %).

Réponses concernant la nécessité d'intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations au sein d'autres politiques publiques

Si oui lesquelles ?

Réponses = 1276

Les 3 principales politiques publiques évoquées par les répondants sont :

- Les politiques d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de l'habitat (44 %) ;
- Les politiques agricoles / PAC (41 %) ;
- Les politiques environnementales et de gestion des milieux naturels (23 %).



Note : Politique territoriale au sens politique de la ville, municipalité, collectivité territoriale

Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

V. Suggestions du public pour compléter les propositions

Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Part et profil des répondants ayant apporté des suggestions, remarques et commentaires

Question 5 – Avez-vous d'autres suggestions pour compléter ces propositions ?

Réponses au total = 2906 / Réponses hors cyber action et tracts = 1610

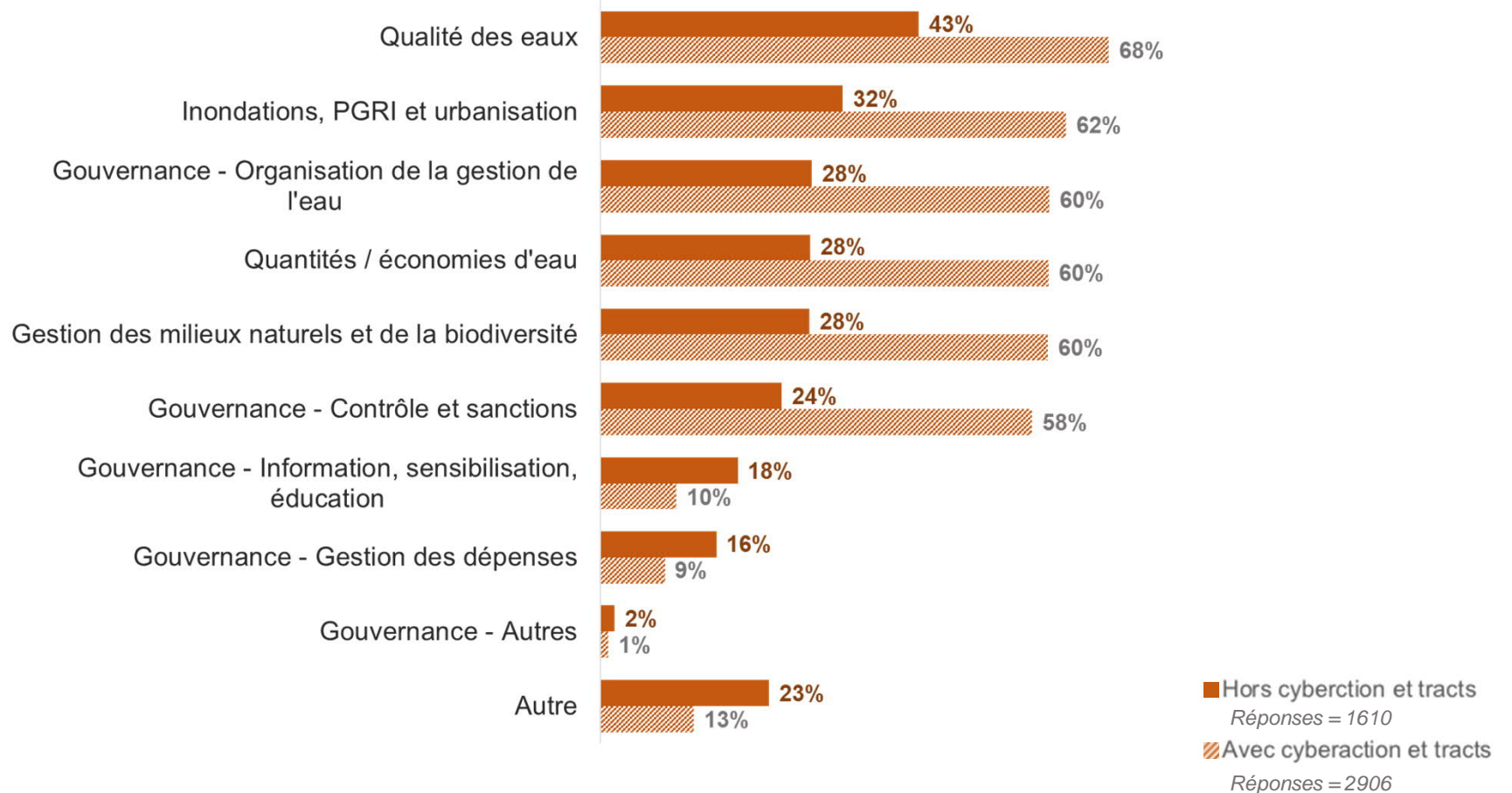


Au total, plus de 2 répondants sur 3 (68 % - hors cyber action et tracts) ont apporté un commentaire, une suggestion ou une remarque dans le cadre de la consultation.

- **Plus les répondants sont âgés plus ils ont apporté de suggestions** : 74% des répondants de 65 ans et plus se sont exprimés et 68 % des répondants entre 50 et 64 ans. Les répondants plus jeunes ont significativement moins apporté de suggestions : c'est le cas pour seulement 53 % des répondants entre 25 et 34 ans et 42 % des répondants de moins de 25 ans.
- **Ce sont les artisans / commerçants / chefs d'entreprise (75 %) et les retraités (71 %) qui ont apporté le plus de commentaires**, à l'inverse des étudiants (44 %), ouvriers (49 %) et employés (55 %) qui se sont significativement moins exprimés.
- **Le genre est moins significatif. Toutefois, les hommes ont apporté plus de commentaires que les femmes** : 69 % vs. 64 %.
- C'est également le cas concernant l'origine géographique. On note toutefois un **apport de suggestions plus important chez les répondants issus du sous bassin Vilaine et côtiers bretons (71 %)** contrairement aux répondants issus du sous bassin Allier-Loire amont (61 %).

Les résultats présentés ensuite ne portent que sur la base des 2906 suggestions verbalisées (dont 1296 issues des cyber action et tracts).

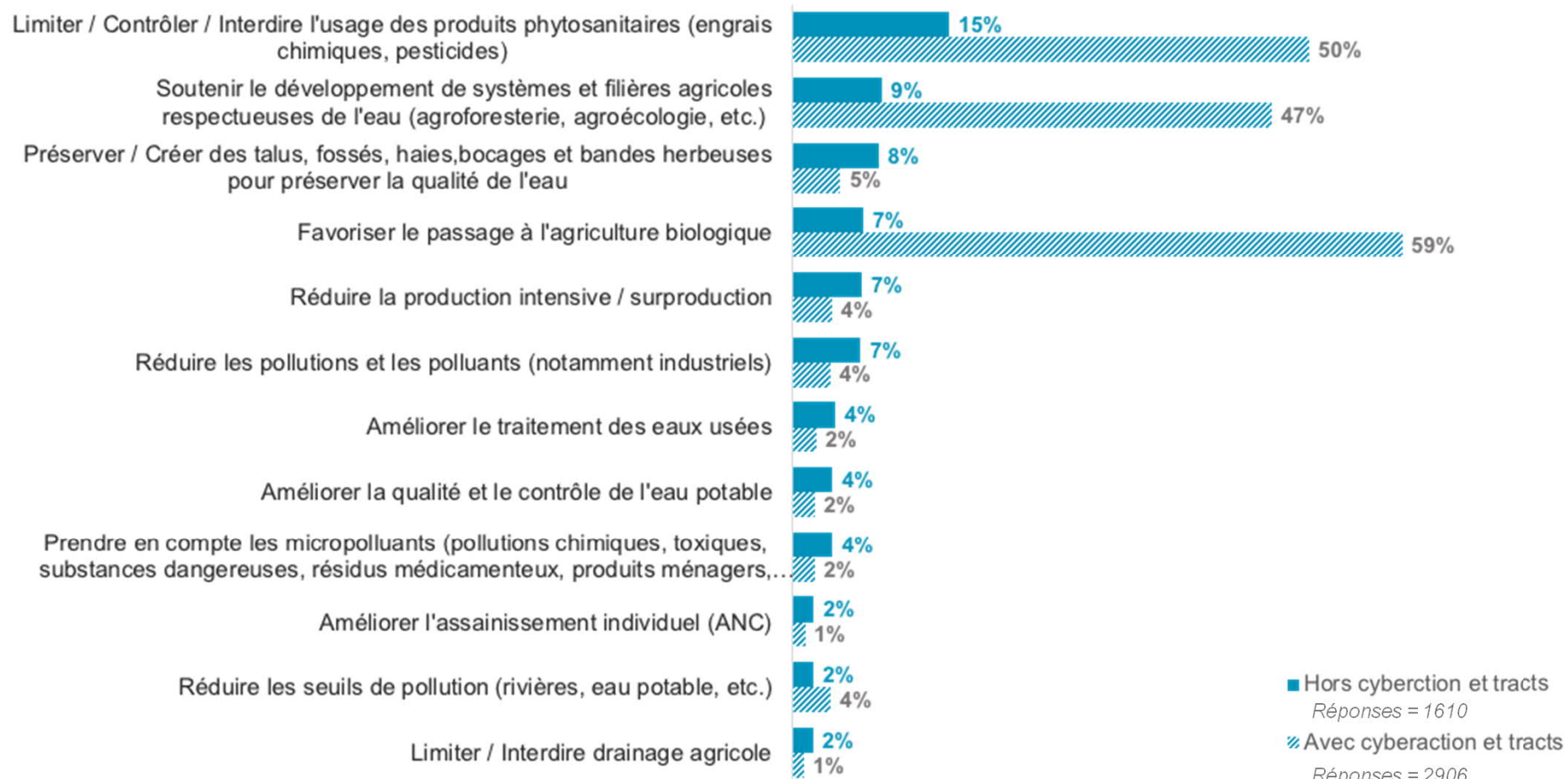
Les suggestions du public



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

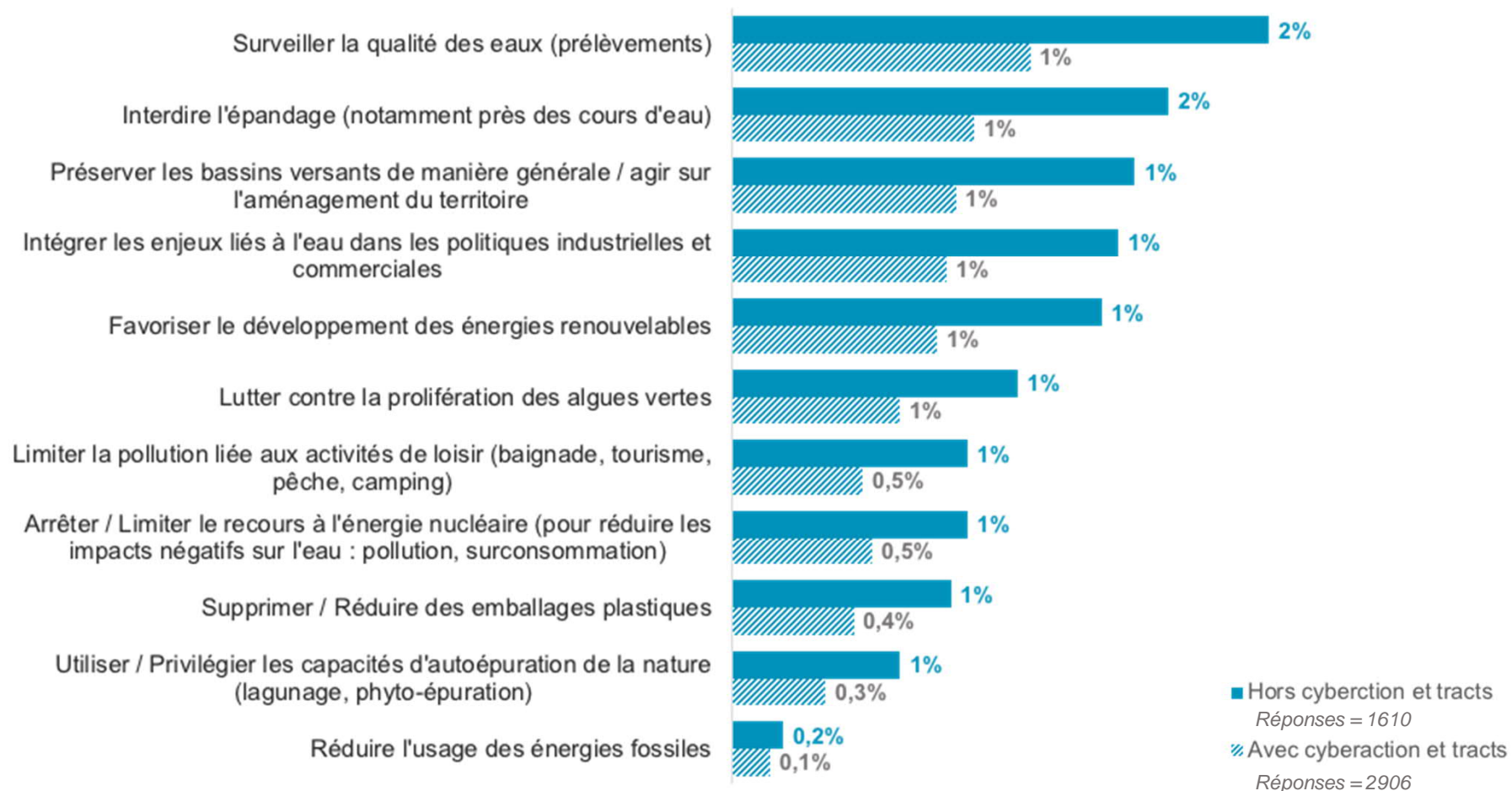
Qualité des eaux 1/2



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Qualité des eaux 2/2



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Qualité des eaux

La « **Qualité des eaux** » a été évoquée par **43 % des répondants**, ce qui en fait le **premier sujet évoqué dans les suggestions libres**. À travers cette thématique, différentes suggestions et remarques ont été énoncées. Dans les propos des répondants, la qualité de l'eau est souvent rattachée à l'agriculture :

- Les suggestions relatives à la limitation, au contrôle ou à l'interdiction des produits phytosanitaires (pesticides et engrais chimiques), principale mesure liée à la qualité des eaux, a été mentionnée dans 15% des suggestions et représente la 2^{ème} suggestion la plus formulée au global.



« Limiter les engrais agricoles », « Accentuer la lutte contre les nitrates d'origine agricole », « Prendre en compte les intrants en agriculture et les limiter pour préserver une eau de qualité ».

- Le soutien au développement de systèmes, filières et pratiques agricoles respectueuses de l'eau est évoqué dans 9% des suggestions. Le soutien particulier à l'agriculture biologique a été exprimé dans 7% des réponses :



« Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques », « Transférer les moyens alloués aux Chambres d'Agriculture pour le développement de productions intensives, vers des productions respectueuses de l'environnement ».

« Favoriser résolument l'agriculture biologique », « Les grosses exploitations sont la mort de l'eau saine, les petites exploitations biologiques sont à favoriser de toute urgence », « Ne donner des aides publiques que pour une agriculture biologique ».

- Parallèlement à ces mesures de développement de nouveaux modèles agricoles, la réduction de la production et de l'élevage intensif a été désignée par 7% des personnes ayant souhaité s'exprimer davantage :



« Elevage de bétail qualitatif plutôt que quantitatif », « La politique menée dans le cadre du Sdage est louable mais elle est vouée à des limites d'efficacité tant que l'agriculture intensive persistera sur les mêmes modèles de production ».

- De manière plus globale, 7% des suggestions ont mis en avant la réduction des polluants et pollutions (dont les pollutions industrielles) :



« Faire mieux pour lutter contre la pollution », « Pour avoir des eaux saines il faut absolument lutter contre les pollutions agricoles et industrielles qui restent malgré tout trop impunies dans notre pays ».

Qualité des eaux

- Les suggestions ont également mentionné l'amélioration du traitement des eaux usées (4 %) :



« Contraindre les collectivités à inventorier, remettre en état ou renouveler les réseaux, notamment ceux des eaux usées, vieillissants, obsolètes qui sont à l'origine de pollutions aiguës (accidents, ruptures) mais aussi chroniques (étanchéité défectueuse) ».

- L'amélioration de la qualité et/ou du contrôle de l'eau potable (4 %) et la prise en compte des micropolluants (4 %) ont également été suggérés :

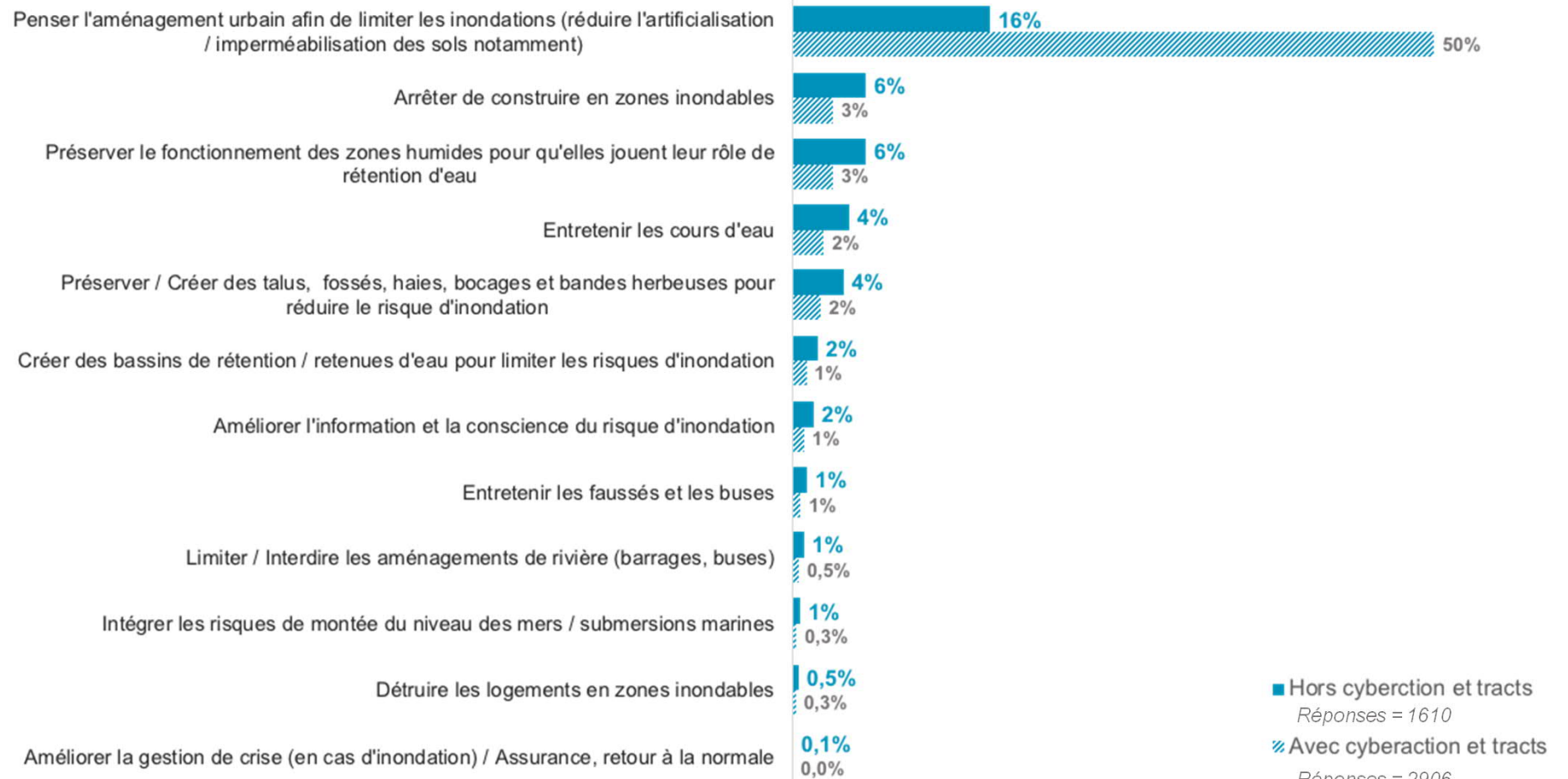


« L'eau est souvent trop « chlorée », rien que d'ouvrir le robinet, ça sent la javel, on ne peut donc pas la boire sans la filtrer », « Avoir une eau de meilleure qualité car actuellement ce n'est pas le cas, en plus impropre à boire, goût de chlore trop prononcé et souvent jaune à la sortie du robinet ».

« La problématique des micropolluants est un enjeu majeur qu'il faut investiguer et contrôler. Aujourd'hui il n'y a rien de concret à ce sujet ».

- D'autres suggestions relativement moins évoquées ont été faites (pour respectivement 2 % des suggestions) : l'amélioration de l'assainissement individuel, la réduction du seuil de pollution des rivières ou de l'eau potable, la limitation ou l'interdiction du drainage agricole et de l'épandage (près des cours d'eau notamment), ou encore la surveillance de la qualité de l'eau.
- Enfin certains sujets ont été mentionnés dans 1% ou moins des suggestions. Celles-ci ont notamment fait mention de la préservation des bassins versants de manière générale, à l'intégration des enjeux liés à l'eau aux politiques industrielles ou commerciales et à la réduction/suppression des plastiques, au développement des énergies renouvelables et à la limitation du recours aux énergies nucléaires (recouvrant à la fois les impacts en termes de pollutions et de surconsommation d'eau) et aux énergies fossiles, à la lutte contre la prolifération des algues vertes, à la limitation des pollutions liées aux activités de loisirs ou encore à l'usage des capacités d'autoépuration de la nature.

Inondations, PGRI et urbanisation



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Inondations, PGRI et urbanisation

Le thème relatif aux Inondations, au PGRI et à l'urbanisation constitue le deuxième thème le plus évoqué et ce dans près d'un tiers des suggestions émises par les répondants.

- Les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire ont été identifiées comme des politiques devant prendre en compte les enjeux liés à l'eau et aux inondations :



« Prendre en compte les enjeux de l'eau dans les PLU, PLUi et tous documents d'urbanisme ».

Cela transparait également dans les suggestions faites par les répondants :

- Penser l'aménagement urbain afin de limiter les inondations en réduisant l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols notamment (16 %). Au-delà du risque d'inondation, cet item recouvre également dans certaines suggestions la limitation de l'urbanisation et de la bétonisation en général dans le but sauvegarder les milieux naturels. Cet item est celui qui revient le plus souvent dans les suggestions des répondants, toutes catégories confondues.



« À la base, l'eau a perdu sa capacité à s'infiltrer dans les sols en amont. Quand on bitume ou on bétonne de vastes zones ex-agricoles, on favorise les inondations », « Réglementer dans les nouvelles implantations urbaines les revêtements de sol (perméables) », « Mieux étudier les impacts environnementaux (voir limiter et interdire) lors de la construction de bâtiments ou structures nécessitant d'imperméabiliser des sols auparavant agricoles ou espaces verts », « Stopper sérieusement l'artificialisation des sols en particulier en arrêtant les projets routiers superflus ».

- En ce sens des actions sont proposées par les répondants comme : ne pas construire en zones inondables (6 %), préserver la fonction des zones humides pour qu'elles jouent leur rôle de rétention d'eau (6 %), entretenir les cours d'eau et leurs abords (4 % - cet item est à la fois associé à la prévention des risques d'inondations et à la gestion des milieux naturels) :



« Interdire les construction en zones inondables », « Ne plus permettre de construire sur des zones marécageuses. Zones souvent vendues pour des logements sociaux », « Interdire les remblais en zones inondables en vue de conserver toutes les capacités d'expansion des crues », « Travaux à effectuer sur cours d'eau ou canaux pour supprimer des points noirs générant des débordements ou pire, inondations chez les riverains de ceux-ci, en cas de fortes pluies ».

Inondations, PGRI et urbanisation

- La préservation et la création de talus, fossés, haies, bocages et bandes herbeuses dans le but spécifique de réduire les risques d'inondation a été soulevée par les répondants (6 %) :

 « Recréer des haies pour pouvoir retenir les eaux. Avant nous n'avions pas autant d'inondations car les haies et bocages retenaient les eaux »

- La création de bassins de rétention / retenues collinaires a également été évoquée par les répondants (2 %) :

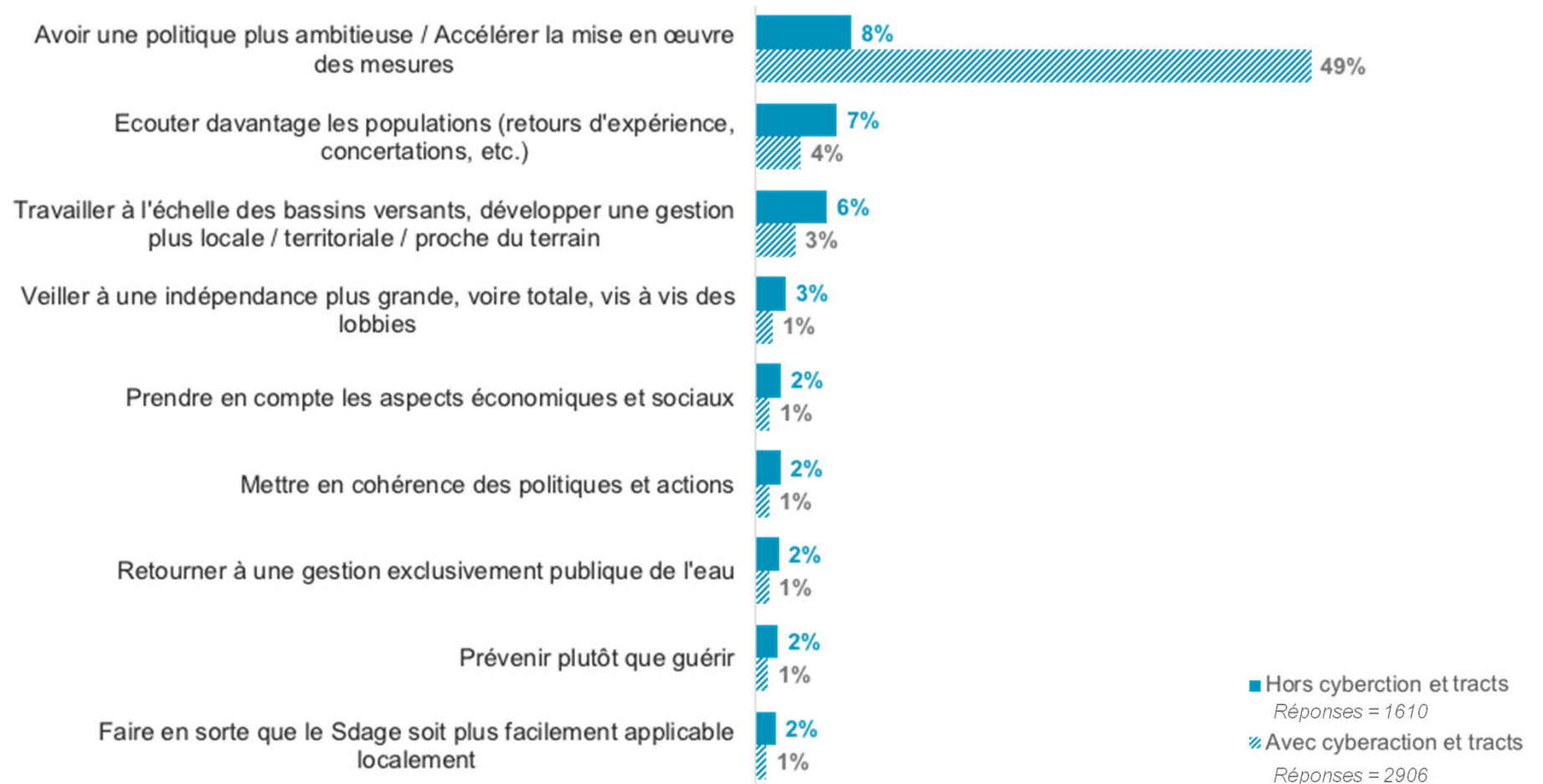
 « Ne pas construire en zones inondables surtout mettre en œuvre des aménagements de rétention temporaire des eaux de crue en amont des zones urbaines »

- Ainsi que l'amélioration de l'information et de la conscience du risque d'inondation (2 %) :

 « Apportons plus d'information à la population sur le risque inondation par des expositions notamment »

- Les autres suggestions relatives à la thématique « Inondations, PGRI et urbanisation », évoquées dans 1% ou moins de réponses ont notamment concerné : l'entretien des faussés et des buses, la limitation ou l'interdiction des aménagement des rivières, l'intégration du risque de montée des mers et de submersions marines, la destruction des logements en zones inondables ou encore l'amélioration de la gestion des crises en cas d'inondation.

Gouvernance – Organisation de la gestion de l'eau



Gouvernance – Organisation de la gestion de l'eau

Le thème « Gouvernance – Organisation de la gestion de l'eau » constitue la troisième catégorie la plus citée par les répondants (28 %). C'est aussi d'un point de vue organisationnel et législatif que des suggestions et des remarques sont faites par les répondants.

- Avoir une politique plus ambitieuse et accélérer la mise en œuvre des mesures déjà en vigueur semblent important pour les répondants (8 %) :



« Le Sdage mériterait d'être plus ambitieux en fixant des objectifs sur la préservation de la ressource du point de vue quantitatif, énorme enjeu de demain trop mis de côté. Plus de sensibilisation, des objectifs plus engageants et des solutions concertées mais obligatoires dans chaque Sage ».

- L'approche locale et la concertation sont plébiscitées par les répondants : accentuer le travail à l'échelle du bassin versant, développer une gestion locale non déconnectée des réalités de terrain (6%), et plus encore écouter les populations (à l'échelle individuelle ou au niveau associatif) pour comprendre leurs besoins et attentes mais également co-construire les solutions (7%) :



« Tenir compte des habitants / agriculteurs. Co-construire et alliance des territoires. Moins se reposer sur initiatives personnelles », « Associer encore plus les usagers à la gestion de l'eau », « [...] nous recommandons que la consultation publique permette davantage de participation des citoyens en s'organisant plus en amont de la consultation. Les SAGE pourraient notamment organiser des réunions publiques pour informer et débattre avec la population », « La concertation avec les partenaires/usagers de l'eau est incontournable si on veut que les mesures prises soient non seulement acceptées, mais aussi comprises et soutenues ; favoriser l'activité (responsable et respectueuse des milieux) des usagers est sûrement le meilleur moyen d'avoir des relais dans l'opinion publique ; ces partenaires ont aussi des idées... il faut en tenir compte ».

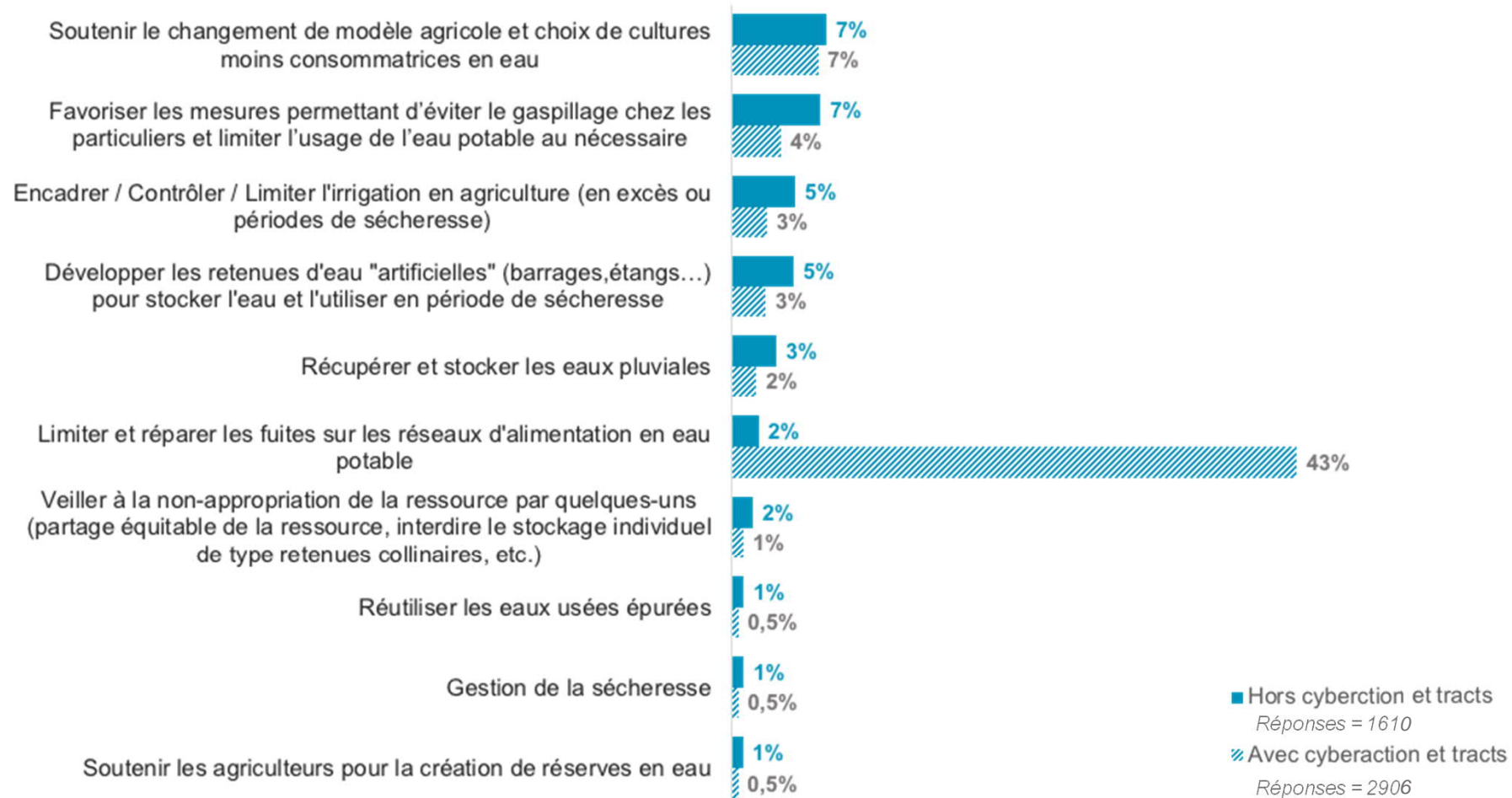
- La nécessité de se soustraire à la pression des lobbies a également été mise en avant (3%) :



« La qualité de l'eau est un enjeu PRIORITAIRE qui impose des actions fortes et immédiates, ici et maintenant ! Les lobbies de l'agro-industrie ne doivent plus être les seuls à influencer les politiques publiques dans ce domaine. L'intérêt commun doit primer sur les intérêts particuliers ».

- D'autres suggestions relatives à la gestion de l'eau ont été soumises (respectivement dans 2% des réponses) : la prise en compte des aspects économiques et sociaux (notamment dans le cadre des contraintes vis à vis de l'agriculture), la mise en cohérence des politiques et actions (que ce soit à l'échelle des différentes politiques publiques ou au niveau des actions mises en œuvre sur les différents bassins), le retour à une gestion publique de l'eau, la mise en place d'actions préventives plutôt que curatives ou encore faire en sorte que le Sdage soit plus facilement applicable localement (complexité des mesures et de leur compréhension par les acteurs).

Quantité / Economies d'eau



Quantité / Economies d'eau

La catégorie « Quantités / économies d'eau » a été évoquée par 28% des répondants.

- Le soutien au changement de modèle agricole et au choix de cultures moins consommatrices en eau est l'une des suggestions faite par les répondants sur le sujet de la gestion des ressources en eau (7%). La culture du maïs est souvent dénoncée et désignée comme la voie à ne pas suivre :



« L'eau est un bien commun, et les industries doivent faire des efforts pour limiter leurs consommations, ainsi que les agriculteurs doivent modifier voire supprimer une agriculture consommatrice en eau, comme le maïs », « Diminution des cultures consommatrices d'eau (maïs) et élevage ».

- Le soutien aux mesures visant à limiter l'usage et la consommation de l'eau potable au strict nécessaire et à réduire le gaspillage est également mis en avant (7%). Ces suggestions recouvrent à la fois l'idée de l'usage des eaux usées épurées pour les toilettes, la lessive, le jardin, etc., la limitation des piscines particulières (interdiction, taxes, etc.) ou encore l'installation de systèmes pour limiter la consommation d'eau (comme les toilettes sèches) :



« Récupération des eaux usées internes à la maison pour les chasses d'eau », « Il est regrettable qu'il ne soit pas envisageable financièrement, sauf probablement exceptions, une double distribution d'eau, potable d'un côté, en non de l'autre pour des usages comme l'arrosage, le lavage de véhicules... », « Ne plus autoriser de constructions de piscines car l'eau utilisée pour les remplir manquera fatalement à la population ».

- Les suggestions ont également porté sur l'encadrement, le contrôle ou la limitation de l'irrigation en agriculture (5%) :



« Je suis pour l'interdiction des arrosages agricoles et d'espaces verts de jour, voir en tout début de nuit en été pour limiter l'évaporation (...) Le comble est, que je ne crois pas me tromper, qu'une même parcelle soit arrosée et comporte un drainage », « Arrêter l'arrosage avec des tuyaux qui pulvérisent l'eau en l'air ... déperdition énorme par évaporation ! Prendre exemple d'irrigation sur d'autres pays : l'Espagne par exemple qui irrigue la nuit, par ruissellement au sol : pratique et beaucoup plus efficace car beaucoup moins d'évaporation en l'air ! »

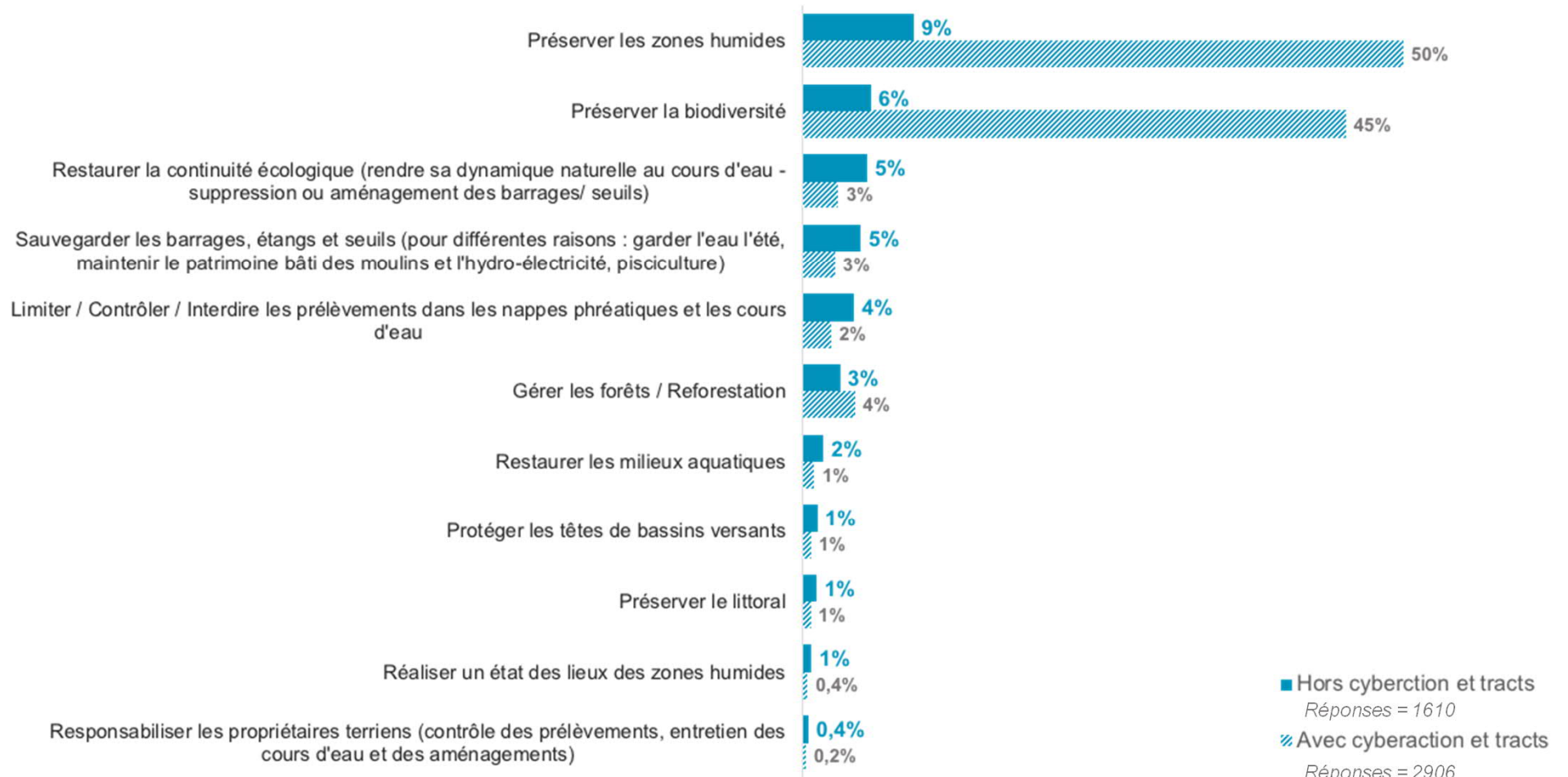
- Ainsi que sur la récupération et le stockage des eaux de pluie (3%) :



« Les eaux de pluie sont une richesse que nous n'utilisons pas assez »

Dans une moindre mesure, d'autres suggestions ont également été évoquées : la réparation et la limitation des fuites sur les réseaux d'alimentation en eau potable, le fait de veiller à la non appropriation de la ressource en eau par quelques-uns (par la création de bassins ou de retenues collinaires notamment), la réutilisation des eaux usées épurées, la gestion de la sécheresse au sens large ou encore le soutien aux agriculteurs pour la création de réserves en eau.

Gestion des milieux naturels et de la biodiversité



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Gestion des milieux naturels et de la biodiversité

La catégorie « Gestion des milieux naturels et de la biodiversité » a également été évoquée dans 28% des suggestions.

- La préservation des zones humides et de la biodiversité y sont les principaux sujets mentionnés et s'entremêlent parfois étroitement (respectivement 9 % et 6 % des suggestions) :



« S'appuyer sur les solutions fondées sur la nature donc restaurer zones humides, bocage et autres infrastructures écologiques », « Une meilleure protection des milieux naturels qui régulent l'eau », « Réduire la bétonisation, redonner plus de place à la biodiversité, aux haies, aux arbres ».

- Cette thématique comporte des avis antagonistes à importance comparable (5 %) relatifs aux ouvrages : un pourcentage équivalent de répondants s'expriment aussi bien en faveur de la sauvegarde des barrages, moulins et seuils que pour la restauration de la continuité écologique impliquant la suppression des ouvrages. Les propos des promoteurs de la sauvegarde des moulins sont plus virulents que les autres et assez détaillés (mettent en avant des faits, des chiffres...) :



« Travailler avec les gestionnaires d'ouvrages (moulins, barrages, étangs...). ne pas chercher à tout prix à supprimer des ouvrages parfois multi centenaires. Les ouvrages permettent de conserver de l'eau l'été (réserve en eau pour la biodiversité aquatique et éviter les pêches de sauvetage traumatisantes par exemple). Les ouvrages permettent d'écrêter les crues parfois modestement, mais toujours utilement. », « Les moulins participent non seulement à la réduction des émissions de CO2 en produisant de l'énergie renouvelable mais également permettent de stocker des masses d'eau importantes durant les périodes de sécheresse et celles-ci vont être de plus en plus fréquentes. Il n'y a donc plus de questions philosophiques à se poser sur l'intérêt de maintenir ou non les seuils des moulins. Une décision qui mettrait en péril la présence d'eau sur Terre s'apparenterait pour moi à un crime contre l'humanité. » Vs. « Ne pas modifier la nature mais l'accompagner (exemples : suppression des ouvrages et interdire la création de retenues de substitution) », « La multiplication de projet de centrale micro-hydroélectrique sur des cours d'eau pose le problème de la continuité écologique des cours d'eau. », « Il faut réduire les plans d'eau sur le cours des rivières pour préserver les espèces (poissons, flore) »

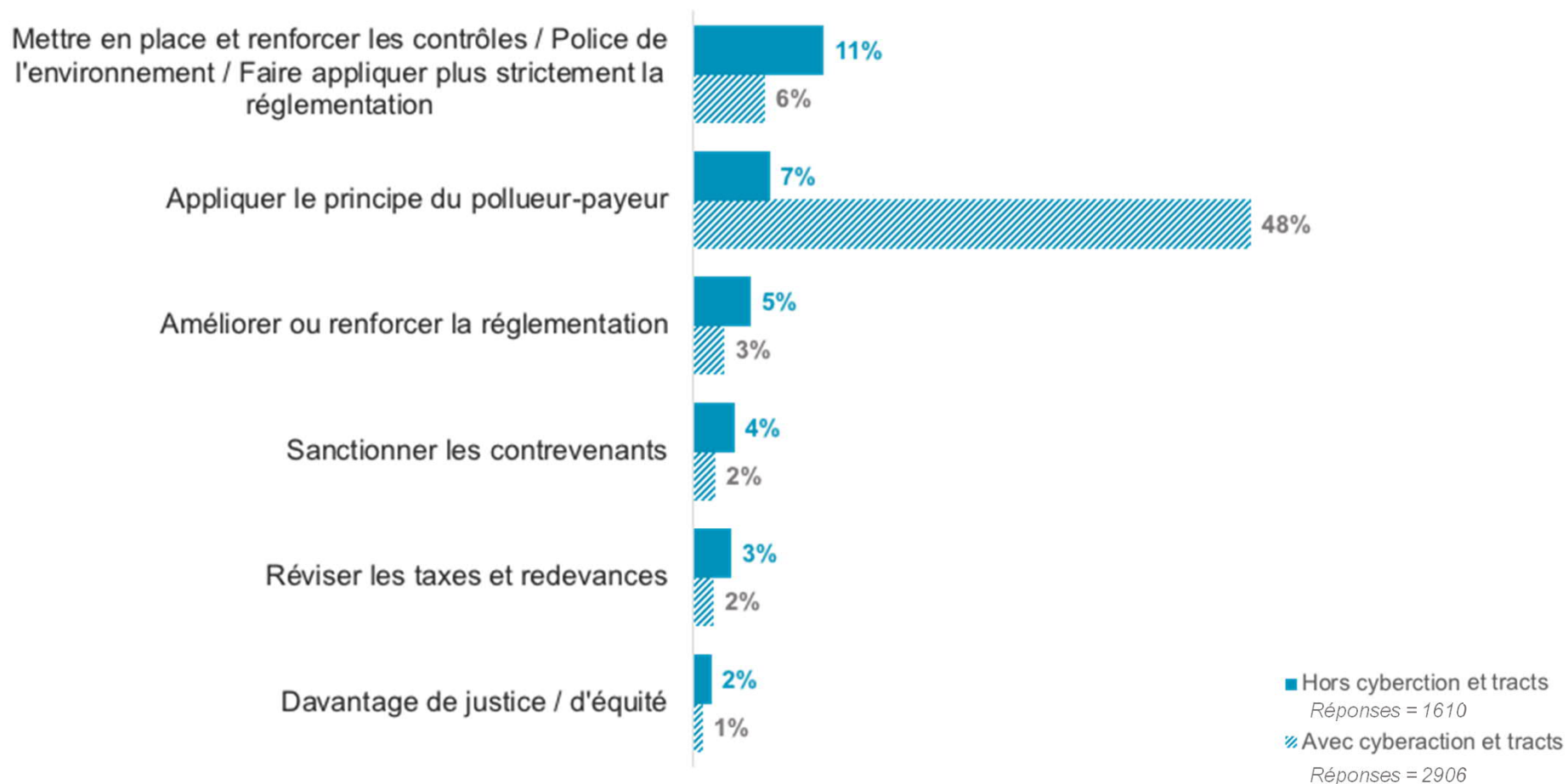
- La limitation, le contrôle ou l'interdiction des prélèvements dans les nappes phréatiques et les cours d'eau (4%) et la gestion des forêts (3%) ont été mis en avant :



« Interdire le prélèvement direct dans la nappe pour l'arrosage automatique de la pelouse afin qu'elle soit bien verte toute l'année, totalement inutile... à proscrire ! », « Contrôler et diminuer les pompages de la nappe phréatique pour arrosage »

- Enfin, d'autres suggestions relativement moins évoquées sont à mentionner : la restauration des milieux aquatiques, la protection des têtes de bassins versants, la protection du littoral, la réalisation d'un état des lieux des zones humides ainsi que la responsabilisation des propriétaires terriens (notamment en contrôlant les prélèvements et en incitant à l'entretien des cours d'eau et des aménagements privés).

Gouvernance – Contrôle et sanctions



Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Gouvernance – Contrôle et sanctions

La catégorie « Gouvernance – Contrôle et sanctions » a été évoquée par 24 % des répondants. À travers cette thématique, différentes suggestions et remarques ont été énoncées :

- La mise en place et/ou le renforcement des contrôles, de la police de l'environnement et le fait de faire appliquer plus strictement la réglementation. Il s'agit de la 3ème remarque la plus fréquemment formulée toutes suggestions confondues (11 %) :



« Faire en sorte en s'en donnant les moyens qu'au moins les lois et règlements actuels soient réellement appliqués. Or, de tolérances en dérogations et du fait de l'amointrissement des effectifs des personnes chargées de la police de l'eau on assiste toujours, tout près de chez nous, à des destructions ou des altérations graves, directes et indirectes, des cours d'eau et des zones humides », « Disposer de plus de moyens de contrôle ».

- L'application du principe du pollueur - payeur (7 %) souvent associé à l'idée de révision de taxes et redevances (3 %) :



« Le citoyen que je suis en a assez d'être le "pollué-payeur" (10% des consommations et 75% des redevances). Il est urgent de passer à un modèle pollueur-payeur. », « Faire payer les pollueurs, aller plus loin et plus vite, soutenir le développement d'un agriculteur pérenne », « Augmenter les taxes sur les engrais chimiques et pesticides », « Augmenter les redevances et la trop faible participation financière du monde agricole surprotégé ».

- L'idée d'améliorer ou de renforcer la réglementation (5 %), intégrant les commentaires mettant en avant le caractère trop peu contraignant du Sdage.



« Le Sdage est insuffisamment prescriptif. Un recueil de recommandations et de préconisations n'est pas un schéma directeur. Il devrait décrire une stratégie et des tactiques s'imposant à tous », « La portée juridique du Sdage est insuffisante pour donner une pleine effectivité à son ambition. Telle qu'analysée par la jurisprudence française, cette portée juridique ne permettra pas à la France de remplir les objectifs assignés par la directive-cadre sur l'eau. A défaut pour les auteurs du Sdage de modifier cette portée juridique (ce n'est pas leur compétence), il est nécessaire que les dispositions qui y figurent soient suffisamment précises et prescriptives pour espérer leur conférer une valeur contraignante ».

Gouvernance – Contrôle et sanctions

- La sanction des contrevenants (4 %) :



« Sanctions plus importantes contre les pollueurs »

« Faire payer les pollueurs en leur infligeant des peines (amendes et prison) très lourdes, afin de faire en sorte que polluer ne soit plus de mise »

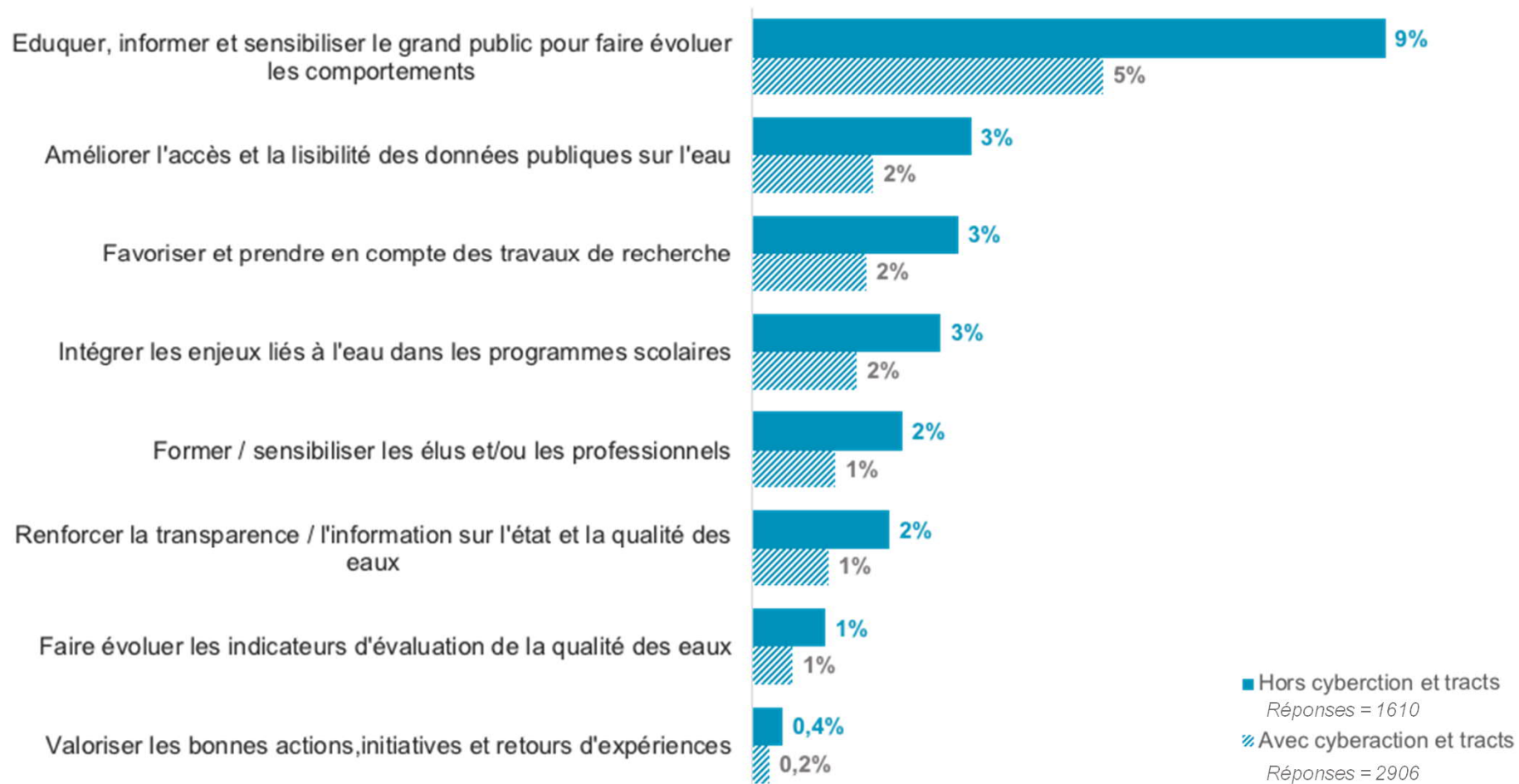
- Le renforcement de la justice et de l'équité (2 %) :



« Il est indispensable que le nouveau SDAGE 2022-2027 prenne effectivement en compte les activités nautiques sportives, de loisirs et de tourisme, afin d'en "satisfaire ou concilier" la pratique, dans le cadre d'une gestion équilibrée. Cette nécessité relève également d'une démarche visant plus d'équité dans la prise en compte des divers usages de l'eau »

« Il est nécessaire d'avoir à l'esprit qu'il faut garder une équité des mesures, entre tous les usages, sur le volet distribution de l'eau potable. Pas de priorisation au profit des villes et au détriment des campagnes »

Gouvernance – Information, sensibilisation, éducation



Gouvernance – Information, sensibilisation, éducation

La catégorie « Gouvernance – Information, sensibilisation, éducation » a été évoquée par 18% des répondants.

- Cette thématique transparaît par des commentaires liés à la nécessité d'éduquer, d'informer et/ou de sensibiliser le grand public (9 %). Plusieurs vecteurs d'informations sont cités. Il peut s'agir de campagnes de communication, de consultations, de réunions publiques, de la mise en place d'animations locales sur la thématique de l'eau ou encore de transmettre l'information via la facture d'eau :



« Sensibiliser la population de manière ludique : culture (exposition, reportage, ...); animations - jeux - concours ... », « Plus d'information au travers de la facture d'eau par exemple, principal lien avec les citoyens pour l'eau », « Préconiser des campagnes d'information des usagers, régulièrement, sur les gestes de protection de la qualité de l'eau du robinet et sur les éco-gestes de sobriété : remplacer l'insipide bilan de la qualité joint à la facture annuelle par des Infogrammes explicitant ces messages »

- L'amélioration de l'accès et de la lisibilité des données publiques sur l'eau a également été suggérée (3 %) ainsi que le renforcement de la transparence et de l'information sur l'état et la qualité des eaux (2 %) :



« Donner une information plus simple sur la qualité de l'eau localement avec pourquoi pas une consultation annuelle obligatoire par chaque conseil municipal », « Rendre l'information plus accessible: même avec une forte motivation, la consultation publique est presque inaccessible au public justement. Il faut ouvrir au moins 6 onglets avant de trouver le début d'une information compréhensible. Tout est noyé dans un formalisme administratif émettant », « Il est très urgent d'imposer le bio autour des captages et revoir la périodicité des analyses d'eau ainsi que la transparence de celles-ci », « Plus de transparence sur les questions de qualité d'eau sur nos relevés de consommation d'eau (factures), en amont de la potabilisation de celle-ci »

- Le soutien et la prise en compte des travaux de recherche (3 %) :



« Ne pas minimiser les moyens mis à disposition pour la connaissance », « Recherche : Scanner et certifier les nouvelles technologies (stade brevet) / impact sur la qualité des eaux »

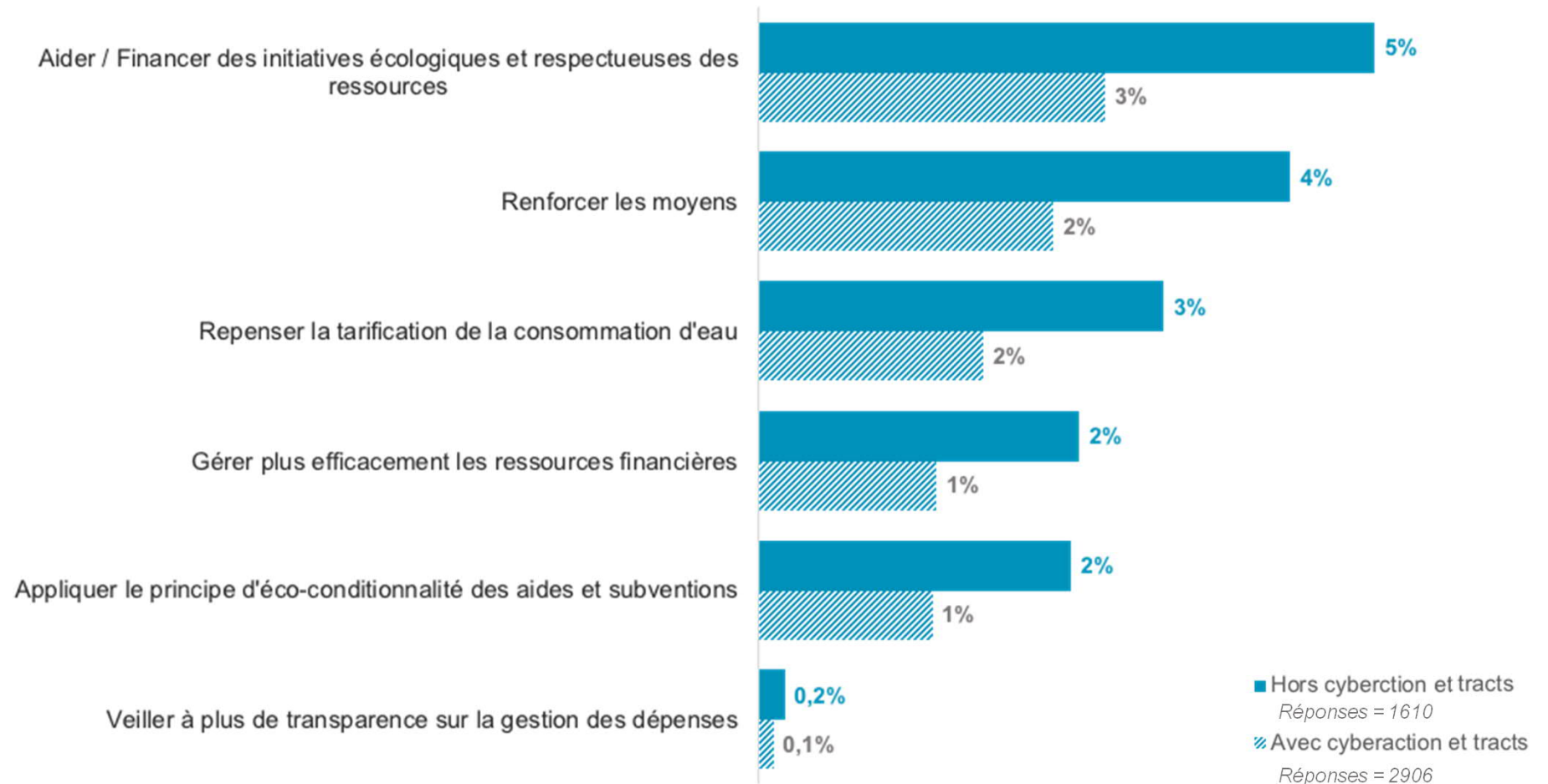
- L'intégration des enjeux liés à l'eau aux programmes scolaires (3 %) ainsi que la formation et la sensibilisation des professionnels et des élus (2 %) :



« Partir de l'école pour initier à la protection de l'environnement en connaissance de cause qui est l'avenir de nos enfants », « Sensibilisation des agriculteurs et de la population », « Former les élus et agents territoriaux à la gestion de crise, à la communication de crise, au soutien à la population », « L'éducation à l'environnement des élus ! La responsabilisation des corps professionnels constitués et des citoyens »

- Dans une moindre mesure, les suggestions ont également fait mention de l'évolution des indicateurs de la qualité des eaux et de la valorisation des bonnes actions, initiatives et retours d'expériences.

Gouvernance – Gestion des dépenses



Gouvernance – Gestion des dépenses

La catégorie « Gouvernance – Gestion des dépenses » a été évoquée par 16% des répondants. A travers cette thématique, différentes suggestions et remarques ont été énoncées :

- Le soutien financier aux initiatives écologiques et respectueuses de la ressource en eau (qualité et quantité) est le premier point évoqué concernant la gestion des dépenses (5 %) :



« Augmenter le financement pour que les agriculteurs fassent évoluer leurs pratiques », « Donnez les moyens aux acteurs locaux de mettre en place les avancées pour demain », « Financer de manière attractive les plantations de haies et l'agroforesterie moyens efficaces à terme pour la rétention d'eau dans les sols ».

- Le renforcement des moyens au sens large est également une suggestion faite par une partie des répondants (4 %) :



« Augmenter les moyens financiers en taxant l'agriculture », « Obtenir plus de financement », « Budget pas assez élevé », « La mise en œuvre par l'Etat de moyens financiers et de personnels à la hauteur des enjeux ».

- Repenser la tarification de la consommation d'eau (3 %) notamment via l'idée de tarification progressive ou par la réduction du coût de l'eau jugé excessif. Cet item est également évoqué en lien avec l'idée de faire payer les plus gros consommateurs (industrie, agriculture) :



« Tarification progressive de la consommation eau potable- tranches tarifaires », « Intensifier les exigences d'économie d'eau après des agriculteurs et des industriels avant de le faire auprès des particuliers en leur faisant payer l'eau au même tarif que les particuliers », « Il faudrait que le pollueur paie davantage par rapport au consommateur. Imposer une tarification sociale et incitative de l'eau : un coût adapté au revenu des citoyens et qui augmente avec la quantité utilisée, à l'inverse de la dégressivité actuelle », « Réduire le cout exorbitant du m3 d'eau »

- Une gestion plus efficace des ressources financières (2 %) :



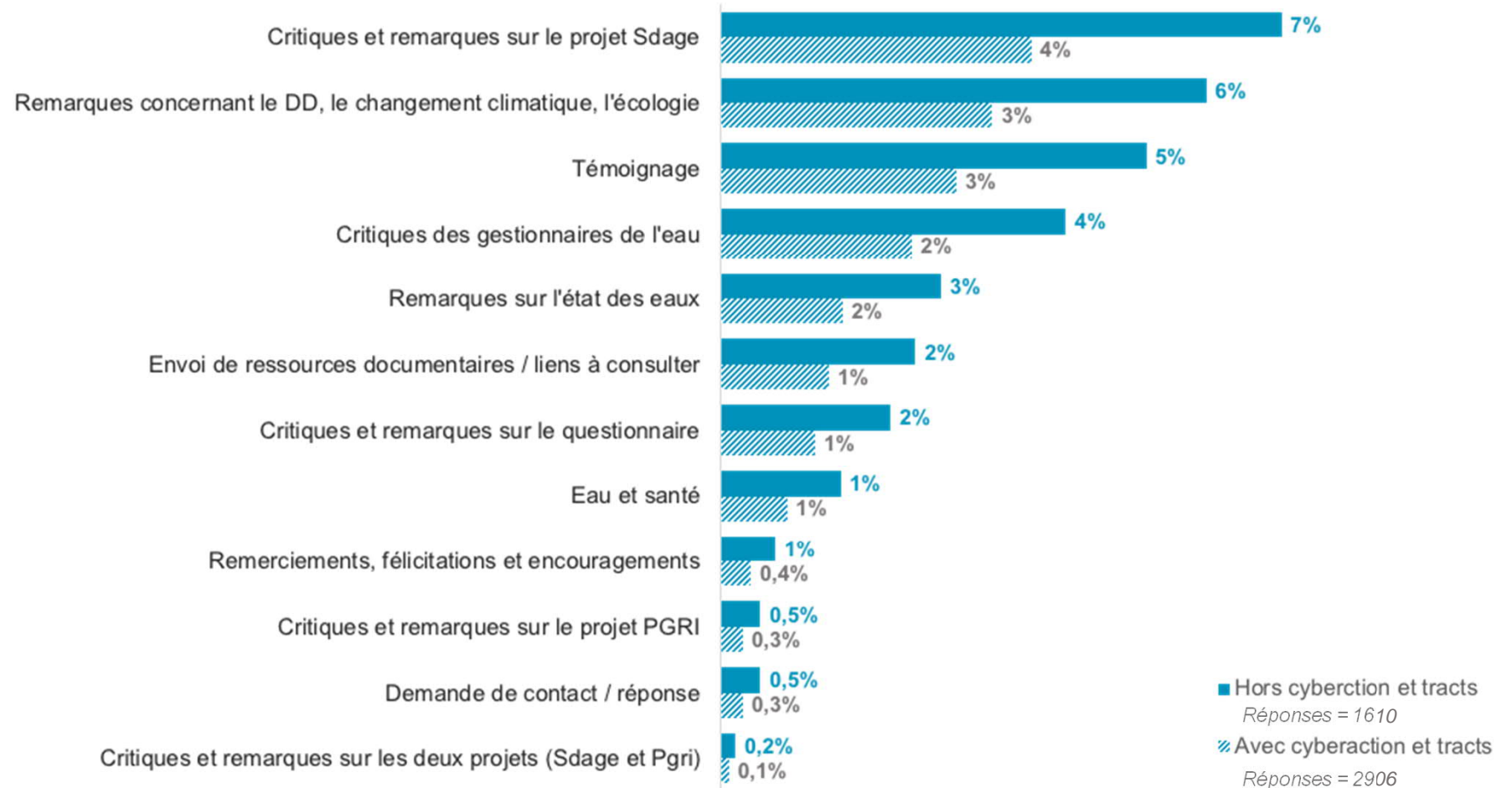
« Moins d'études stériles ou même fausses et plus d'action, ne pas utiliser les crédits alloués en commissions tartempion qui coûtent et n'aboutissent à rien », « Des politiques publiques qui ne gaspillent pas l'argent dans des études aussi couteuses qu'inutiles. Qui fassent appel tout simplement au bon sens et qui regardent les pratiques antérieures »

- Certaines suggestions relatives à la gestion des dépenses ont mis en avant le manque de cohérence entre certaines aides allouées et les objectifs du Sdage en proposant la mise en place du principe d'éco-conditionnalité des aides et subventions (2 %) :



« Les fonds publics d'aide à l'agriculture intensive sont contradictoires avec les moyens déployés dans la politique du SDAGE qui se retrouve à panser autant que possible les dégâts d'une autre politique. »

Autres remarques et commentaires







Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Autres remarques et commentaires

23% des réponses ont également concernés d'autres remarques ou commentaires.

- Dans certains commentaires des critiques et remarques assez précises et parfois documentées sur le projet Sdage sont formulées (7 %).
- Plusieurs répondants ont évoqué à travers leur suggestion les questions de développement durable, de changement climatique, et d'environnement (6 %) :
 « Prendre en compte le réchauffement climatique qui a un impact sur le cycle de l'eau (étiage, pollution, précipitation, inondation) », « Baser les projets territoriaux sur les enjeux environnementaux et la résilience »
- Certains laissent des commentaires qui s'apparentent davantage à des témoignages, font des constats d'un état présent, constatent des changements par rapport à des situations passées (5 %) :
 « Nous avons été victime d'inondation ***, une nuée exceptionnelle d'orage sur la commune de ***, les fossés venaient d'être broyés, réseau saturé et émissaires bouchés », « Avant nous n'avions pas autant d'inondation car les haies et bocages retenaient les eaux »
- À travers les commentaires laissés par les répondants, des critiques des gestionnaires de l'eau sont parfois perceptibles (4 %) :
 « Une grande majorité des délégués des collectivités territoriales en charge des contrats territoriaux des milieux aquatiques (CTMA) ignore tout du rôle et du fonctionnement des ouvrages hydrauliques. Ce n'est pas acceptable.. »
- Des remarques sur la qualité ou l'état des eaux ont été formulées (3 %) :
« De nombreuses communes bretonnes n'ont pas accès à de l'eau potable au robinet (trop de nitrates) et les habitants doivent acheter de l'eau en bouteilles, ce qui est déplorable pour l'environnement (plastique, transport,...).. »
- L'intérêt pour le sujet du questionnaire est parfois perceptible à travers l'ajout de références documentaires (magazine, livre, article scientifique, etc.) ou l'envoi de lien à consulter (2 %).
- Certains répondants ont émis des critiques sur le questionnaire en lui-même, le trouvant pour les uns trop bref et pour les autres trop détaillé (2 %) :
 « Consultation bien trop succincte », « Faire un questionnaire plus simple pour espérer toucher un public plus large »
- Dans une moindre mesure, les répondants ont également fait mention du lien entre eau et santé, ont formulé des remerciements ou laissé des messages de soutien à l'agence de l'eau qui a initié cette consultation, ont émis quelques critiques sur le projet du PGRI en particulier, et d'autres ont émis le souhait d'être recontactés ou qu'une suite soit donnée à leur commentaire.

VI. Annexes

Consultation du public sur l'eau – 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Alice Ravanello et Laureen Rotelli-Bihet pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Résultats du bassin Loire-Bretagne – Octobre 2021

Annexe – Questionnaire papier

DONNEZ- NOUS VOTRE AVIS

Répondez en ligne sur sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

ou renvoyez ce questionnaire avant le 1^{er} septembre 2021 à : Secrétariat technique du bassin Loire-Bretagne
Agence de l'eau - 9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2

Le plan de gestion des eaux Sdage

1. Le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 (voir double page centrale) vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

- Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures.
- Préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer.
- Partager la ressource disponible et adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses.
- S'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain et mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace.


○ complètement ○ assez ○ peu ○ pas du tout

Le plan de gestion des risques d'inondation PGRI

3. Dans un contexte de changement climatique, le projet de plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

- accroître la sécurité des populations face aux inondations
- réduire le coût des dommages
- accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés

○ complètement ○ assez ○ peu ○ pas du tout



2. Atteindre les objectifs du Sdage suppose de maintenir les dynamiques territoriales, les contraintes réglementaires et l'effort financier actuels. Les moyens proposés pour les atteindre vous semblent-ils être adéquats ?

○ complètement ○ assez ○ peu ○ pas du tout

4. Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations ?

○ oui ○ non

Si oui lesquelles ?

5. Avez-vous d'autres suggestions pour compléter ces propositions ?

5 >>>

Merci d'avoir répondu

Vous pouvez répondre sur internet : sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

Pour une meilleure analyse et restitution de vos réponses, merci de nous indiquer :

Le code postal de votre commune

Vous avez : moins de 25 ans entre 25 et 34 ans entre 35 et 49 ans entre 50 et 64 ans 65 ans et plus

Vous êtes : un homme une femme

Vous habitez une commune de :

moins de 2 000 habitants

2 000 à 20 000 habitants

20 000 à 100 000 habitants

100 000 habitants et plus

Votre activité :

agriculteur

artisan / commerçant / chef d'entreprise

cadre et profession intellectuelle supérieure

profession intermédiaire (technicien, contre-maître...)

employé

ouvrier

retraité

inactif

lycéen

étudiant

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

internet

réseaux sociaux

médias (presse, radio, TV)

réunion ou débat public

autre (précisez) : _____

Ce questionnaire du comité de bassin Loire-Bretagne et du comité d'organisation de bassin Loire-Bretagne est réalisé dans le cadre de la consultation du public sur le projet de Sdage et de PGRI 2022-2027. Le questionnaire est directement connecté au dispositif géolocalisé à la protection des données (GPD). Le bloc de données de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne est le seul à destination de la consultation du public. Les données ne seront pas diffusées dans le cadre de l'opération de données et d'information des citoyens.

Vous pouvez exercer vos droits au titre du RGPD - droit d'accès aux données, droit de rectification et de suppression des données collectées et droit de restriction à la collecte des données - auprès des délégués à l'information et à la communication ou auprès du délégué à la protection des données de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à l'adresse suivante : ddp@eau-loire-bretagne.fr

Les données collectées seront conservées par application de l'article 6 du RGPD de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Agence de l'eau Loire-Bretagne - 9 avenue Buffon - CS 36339 - 45063 Orléans Cedex 2 - France
 Téléphone : 02 38 32 32 32 - Fax : 02 38 32 32 33 - Email : contact@eau-loire-bretagne.fr

L'eau vous remercie

6 <<<

Annexe – Codification Politiques Publiques : grille de passage

Codification : suggestions rattachées aux politiques publiques

- **Politique d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de l'habitat** : intègre les suggestions relatives à la gestion des sols (réduction de l'artificialisation/imperméabilisation, de la destruction du bocage, développement des retenues d'eau), à la construction et à l'habitat (constructions en zones inondables, assainissement, etc.) ;
- **Politique agricole / PAC** : englobe les commentaires relatifs au soutien des agriculteurs pour le développement de pratiques respectueuses de la ressource (agriculture biologique, agroécologie, agroforesterie) et la limitation des pratiques qui peuvent avoir un impact négatif sur l'eau et les milieux naturels (produits phytosanitaires, épandage, drainage, agriculture intensive, etc.) ;
- **Politiques environnementales / Gestion des milieux naturels** : intègre les commentaires relatifs à la gestion des forêts, des zones humides et du littoral, à la gestion des plans et des cours d'eau et au développement de la police de l'environnement ;
- **Politiques économiques et fiscales** : intègre les commentaires faisant mention d'une révision de la tarification de l'eau, des taxes et redevances, de l'application du principe de pollueur-payeur, de la mise en place d'aides ou subventions publiques, etc. ;
- **Politique de développement durable, écologie** : intègre les propositions liées aux modes de consommation, aux économies d'eau, etc. ;
- **Éducation, sensibilisation, communication** : intègre les suggestions relatives à l'éducation des jeunes générations, à la sensibilisation/communication auprès du grand public, les formations données aux professionnels ou encore à la transparence et à la diffusion des données publiques sur l'eau, son traitement et sa qualité ;
- **Politiques territoriales** : intègre les réponses mentionnant un niveau de politique publique (région, département, commune) ;
- D'autres types de politiques publiques, intégrant un nombre d'idées moins important ont également été intégrées : **Politiques industrielles et commerciales, Politiques énergétiques, Recherche et développement, Santé, Mobilité et transports, Tourisme**

Annexe – Contenus de la cyber action et des tracts CLCV

Cyber action

Il est nécessaire d'atteindre le bon état écologique de toutes les eaux en 2027 dernier délai !
Pour cela il faut changer de modèle agricole, Développer la biodiversité, Réduire les nitrates, Diviser par deux l'emploi des pesticides, Limiter l'imperméabilisation des surfaces et les pertes sur le réseau, Appliquer le principe « pollueur /payeur »
Ce courriel a été transmis à partir du site www.cyberacteurs.org

Tracts

- 1 - Atteindre le bon état de toutes les eaux en 2027 dernier délai !
- 2 - Changer le modèle agricole intensif : développement de l'agriculture biologique (au moins 25 % des surfaces cultivées en bio en 2030) et des productions axées sur l'autonomie alimentaire des territoires (légumes, légumineuses...), forte diminution des cultures consommatrices d'eau (maïs) et des élevages...
- 3 - Développer la biodiversité : trame verte et bleue des plans locaux d'urbanisme, préservation des zones humides et des forêts, interdiction de suppression des haies bocagères, replantations, enherbement des rives de cours d'eau...
- 4 - Réduire les nitrates à moins de 25 mg/l (norme guide européenne) dans les eaux brutes.
- 5 - Diviser par deux l'emploi des pesticides d'ici 2030 comme le prévoit le Pacte vert de l'Europe, interdire dès 2022 le glyphosate et les pesticides équivalents.
- 6 - Limiter l'imperméabilisation des surfaces en ville comme à la campagne (perméabilité des trottoirs, chemins, parkings publics et privés...).
- 7 - Limiter les pertes sur le réseau à 15 % en milieu urbain (contre 20 % aujourd'hui) et 20 % en milieu rural, limiter la pression d'eau (pas plus de 6 bars).
- 8 - Appliquer le principe pollueur / payeur à toutes les catégories d'utilisateurs et diminuer la part réglée par les consommateurs (75 % des redevances).

Annexe - Une codification standardisée de la cyber action et des tracts

Cyber action

- ✓ GOUVERNANCE – Contrôle et sanctions : « Appliquer le principe du pollueur-payeur »
- ✓ GOUVERNANCE - Organisation de la gestion de l'eau : « Avoir une politique plus ambitieuse / Accélérer la mise en œuvre des mesures »
- ✓ QUALITES DES EAUX : « Limiter / Contrôler / Interdire l'usage des produits phytosanitaires (engrais chimiques, pesticides) »
- ✓ QUANTITE / ECONOMIE D'EAU : « Limiter et réparer les fuites sur les réseaux d'alimentation en eau potable »
- ✓ GESTION DES MILEUX : « Préserver la biodiversité »,
- ✓ INONDATION & PGRI : « Penser l'aménagement urbain afin de limiter les inondations (réduire l'artificialisation / imperméabilisation des sols notamment) »

Tracts

- ✓ GOUVERNANCE – Contrôle et sanctions : « Appliquer le principe du pollueur-payeur »
- ✓ GOUVERNANCE - Organisation de la gestion de l'eau : « Avoir une politique plus ambitieuse / Accélérer la mise en œuvre des mesures »
- ✓ QUALITES DES EAUX : « Limiter / Contrôler / Interdire l'usage des produits phytosanitaires (engrais chimiques, pesticides) », « Soutenir le développement de systèmes, filières et pratiques agricoles respectueuses de l'eau (notamment agroforesterie, agroécologie) », « Favoriser le passage à l'agriculture biologique », « Réduire la production intensive / surproduction », « Réduire les seuils de pollution (rivières, eau potable, etc.) », « Préserver / Créer des talus, fossés, haies, bocages et bandes herbeuses pour préserver la qualité de l'eau »
- ✓ QUANTITE / ECONOMIE D'EAU : « Soutenir le changement de modèle agricole et choix de culture moins consommatrice en eau », « Limiter et réparer les fuites sur les réseaux d'alimentation en eau potable »
- ✓ GESTION DES MILEUX : « Préserver la biodiversité », « Préserver les zones humides », « Gestion des forêts / Reforestation »
- ✓ INONDATION & PGRI : « Penser l'aménagement urbain afin de limiter les inondations (réduire l'artificialisation / imperméabilisation des sols notamment) »